

LE BULLETIN

LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE

FFDJF : MILITANTS DE LA MÉMOIRE



139



ÉDITORIAL

NUMÉRO 139 • SEPTEMBRE 2018

AU SOMMAIRE

DE CE NUMÉRO



PAGES 12 à 18

ÉDOUARD PHILIPPE
Le discours du Premier ministre

PAGES 21 & 22

ÉVÉNEMENT
Les Discours du Vél' d'Hiv envoyés
à 2 500 Maires des France

PAGES 24 & 25

MÉMOIRE
La lecture des noms des déportés
des convois n°55 au n°59

PAGES 26 & 27

DISPARITION
La mort de Claude Lanzmann

PAGE 34

ANNIVERSAIRE
Notre ami Georges Loinger a fêté
ses 108 ans !

PAGE 42

VOYAGE
Beate Klarsfeld à Birkenau,
le 2 août, porte-parole des « Roms »

PAGES 3 à 11, 19-20, 26 & 40

PRISES DE PAROLE
Serge Klarsfeld, Président des
FFDJF lors de ses déplacements

...et toujours, les excellentes
chroniques de notre ami,
Claude Bochorberg

FFDJF

Fils et Filles des Déportés Juifs de France

32 rue La Boétie 75008 Paris

Association régie par la Loi de 1901

LES FILS ET FILLES
DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE
*souhaitent à l'ensemble de
la Communauté juive, une heureuse
et belle année 5779 !*



De gauche à droite : Catherine Vieu-Charrier, Francis Kalifat, Édouard Philippe,
Serge Klarsfeld, Geneviève Darrieusecq et Alain Weil.

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES VICTIMES DU VEL D'HIV ET D'HOMMAGE AUX JUSTES

Un hommage solennel sous le signe de la vigilance

Le 16 juillet, sous l'égide de « l'Association Mémoire et Histoire » présidée par Charles Tremil, et Benjamin Djane au nom du Maire du 3e, était organisé un recueillement devant le 14 rue de Bretagne, suivi d'un hommage aux 87 enfants juifs déportés, figurant sur la stèle au Square du Temple-Elie Wiesel.

Le même jour, rue Nélaton dans le jardin du Souvenir, où se trouvent le Mur portant le nom et l'âge des 4115 enfants internés au Vel d'Hiv, et l'œuvre de Denis Chetboun, s'est tenue la cérémonie des FFDJF, avec intervention de Jacinta, prières du Grand Rabbin Olivier Kaufmann et du Rabbin Daniel Farhi, dépôt de gerbes, et allocution de Serge Klarsfeld, qui évoqua les temps forts de l'année, et rendit hommage aux militants.

Le dimanche 22 juillet, jour de Tich'a Beav, sous la présidence du Premier Ministre Edouard Philippe et Geneviève Darrieussecq, SE auprès du MA, s'est tenue la cérémonie nationale, augurée par un recueillement au jardin du Souvenir, puis le cortège s'est rendu au Square des Martyrs Juifs, face au Monument de Walter Spitzer, comble de personnalités, dont Catherine Vieu-Charrier au nom du Maire de Paris, François de Rugy, Président de l'AN, Aliza Bin Noun, Ambassadrice d'Israël, le Grand Rabbin de France, Haim Korsia, ainsi qu'une dizaine d'anciens d'Auschwitz, dont Simon Gutman, seul survivant du premier convoi, et une vingtaine de portedrapeaux. Après les prières des Grands Rabbins Alain Goldmann et Olivier Kaufmann, les dépôts de gerbes, et « la Marseillaise », se succédèrent à la tribune : Raphael Esrail, président de l'UDA, qui en appela au « *devoir d'Histoire et de réflexions* » puis après avoir déclaré « *nous avons à apprendre d'Auschwitz* » céda la parole à Serge Klarsfeld, qui évoqua la tragédie



le Premier Ministre procédant au dépôt de gerbes

des enfants et des mères, victimes des hommes de Vichy, avant de conclure : « *Cette immensité de souffrances méritait l'hommage solennel d'une nation.* » A sa suite, Serge Hofmann, enfant sauvé lors de la rafle fit part de son émouvant témoignage, puis Madame Korenbaum déléguée du CFYV devait lire le message du président du CFYV rendant hommage aux Justes, « *qui ont préservé l'âme et l'honneur de notre pays.* » Après cette intervention, Benjamin Duhamel rappela la mémoire de ses arrière-grands-parents, « *Justes parmi les Nations* » et déclara : « *Cet héritage m'honore... En être digne, c'est s'indigner devant les crimes antisémites.* » Francis Kalifat président du CRIF, rendit hommage à Simone Veil et Claude Lanzmann, avant d'évoquer « *le jour qui a défait la France* », et dénoncer avec force l'antisionisme-antisémitisme, et enfin réclamer justice en faveur de Sarah Halimi, « *en mettant un terme à la confusion.* » Quant au Premier Ministre, il déclara : « *La France a trahi ses valeurs. Elle a trahi ses Juifs de*

France qui sont morts pour elle. Elle s'est perdue en imposant le port de l'étoile jaune », puis après avoir rendu hommage à Serge Klarsfeld « *qui a révélé le clair-obscur de notre conscience* », ainsi qu'à Simone Veil et Claude Lanzmann, le Premier Ministre fit part de son projet de restitution des Biens Culturels, et des mesures prises contre l'antisémitisme avec constitution d'une mission pour laquelle a été nommé Gil Taieb, puis conclut par un appel « *à une vigilance absolue de tous les instants.* » Cette cérémonie fut accompagnée par le « *Chant du Marais* » interprété a capella par Talila. Des cérémonies ont eu lieu dans tout l'Hexagone. En particulier au Parc de Sceaux, avec la participation du Grand Rabbin de France Haim Korsia, de Joel Mergui, président du Consistoire, et témoignage d'Esther Senot, rescapée d'Auschwitz-Birkenau. Et traditionnellement à Drancy, devant le Mémorial de Shelomo Selinger. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Serge Klarsfeld • 16 juillet 2018 • Paris

Je suis heureux de vous voir ici rassemblés dans ce jardin des Enfants du Vel d'Hiv dont j'ai assumé la conception au nom de la commission du souvenir du CRIF, Salut au Président du CRIF, et avec le soutien matériel du propriétaire de l'ensemble immobilier AG2R La Mondiale. Le 16 juillet 2017 j'ai guidé notre nouveau président de la République dans ce jardin qu'il a inauguré.

Aujourd'hui, un an plus tard, nous y avons installé une remarquable sculpture c'est un don à notre association par un de nos membres qui veut rester anonyme et à qui nous devons déjà le très beau buste de Marcel Rajman que nous avons placé il y a 3 ans dans le square Marcel Rajman du 11^{ème} arrondissement où nous nous réunissons chaque année en février pour commémorer les héros de l'Affiche Rouge. Denis Chetboune, ici présent, est l'artiste qui a créé ces deux œuvres. De tout cœur merci à Denis et merci au généreux donateur.

Sur ce monument nous avons voulu que figurassent tous les noms, prénoms et âges des enfants qui furent internés au Vel d'Hiv et qui furent déportés. Cela doit nous inciter ainsi que la Nation à appréhender et à intégrer ce que représente l'évènement que nous commémorons.

Derrière les milliers de policiers parisiens qui entassaient au Vel d'Hiv des milliers de familles juives dans des conditions abominables de détention, il y avait un préfet qui avait demandé à son gouvernement à Vichy s'il pouvait procéder à cette gigantesque opération policière demandée par les autorités allemandes d'occupation et négociée avec eux par le secrétaire général à la police, René Bousquet. La réponse de Bousquet à Vichy a été positive et derrière Bousquet il y avait le chef du gouvernement de l'État français, Pierre Laval, plusieurs fois président du Conseil sous la 3^{ème} République et l'Chef de l'Etat Philippe Pétain, Maréchal de France, le plus glorieux des Français. Dans chaque département de la zone occupée des rafles similaires eurent lieu en juillet et en octobre 1942 et une rafle sans précédent par ses dimensions fut organisée dans toute la zone libre fin août 1942 par le gouvernement, par son administration préfectorale et par ses forces de police pour livrer aux Allemands les 10.000 juifs étrangers que Bousquet leur avait promis.

Oui, d'un côté il y avait la France de la Résistance, celle de de Gaulle, celle de la France Libre et de Bir Hakeim et de l'autre côté il y avait la France de l'armistice, celle de Pétain, de la collaboration et du Vel d'Hiv. Et c'est à juste titre, même si c'est le fruit du hasard, que le pont et le métro Bir Hakeim débouchent sur la place des Martyrs juifs de la rafle du Vélodrome d'Hiver parce que les deux évènements, l'un glorieux, l'autre honteux, eurent lieu quasi simultanément et qu'à l'époque il y avait deux France en guerre civile et extérieure. Cela n'a pas été reconnu à la Libération et

...

Serge Klarsfeld • 16 juillet 2018 • Paris

certains aujourd'hui ne le reconnaissent pas encore : pour eux il n'y avait qu'une France, celle de l'honneur ; l'autre celle du déshonneur, était nulle et non avenue et n'engageait pas la France. Cette vision a perduré sous le général de Gaulle et ses successeurs, en particulier François Mitterrand, jusqu'à ce que Jacques Chirac, ici-même il y a 23 ans, le 16 juillet 1995 décidait la rupture comme nous le souhaitions et comme nous le proposons et de reconnaître que la France était impliquée dans les agissement de l'État Français de Vichy : « ce jour là la France, patrie des lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour là, accomplissait l'irréparable ». Cette déclaration, vous le savez, a été éminemment positive pour les droits des victimes et pour la réputation de la France.

Dix ans plus tard le 22 juillet 2005, le premier ministre Dominique de Villepin, déclarait : « les 16 et 17 juillet 1942 la France livrait à la détresse et à la cendre ceux qui étaient sa lumière et sa vie. Aux premières heures du matin elle bafouait les plus essentielles de ses valeurs pour se faire la complice des bourreaux ».

Le 22 juillet 2007, le premier ministre François Fillon déclarait solennellement en ce même lieu à propos de Pétain, Laval et Bousquet : « ces hommes qui dirigeaient la France de la collaboration n'ont droit à aucune circonstance atténuante » et il ajoutait se référant au discours de Chirac : « il fallait cet acte de courage et de lucidité pour regarder en face le passé de notre nation pour décider d'en assumer les responsabilités et les conséquences »

Le 22 juillet 2012 le président François Hollande s'associait totalement à la position de Chirac : « La vérité, elle est dure, elle est cruelle, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de cette opération. La vérité c'est que ce crime fut commis en France, par la France, mais la vérité c'est aussi que ce crime du Vel d'Hiv fut commis contre la France, contre ses valeurs, contre ses principes, contre son idéal ».

Enfin le 16 juillet dernier pour le 75^{ème} anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le président Macron, a renforcé encore ces prises de position : « Si je suis ici parmi vous en ce jour sombre et solennel, c'est en effet pour que se perpétue le fil tendu en 1995 par Jacques CHIRAC, à qui je veux tout particulièrement rendre hommage aujourd'hui, maintenu par Dominique DE VILLEPIN en 2005, Nicolas SARKOZY et François FILLON en 2007, poursuivi enfin par François HOLLANDE en 2012. Récemment encore, ce que nous croyons établi par les autorités de la République sans distinction partisane, avéré par tous les historiens, confirmé par la conscience nationale s'est trouvé contesté par des responsables politiques français



Dans le Jardin
des Enfants du Vél' d'Hiv',
la sculpture de
Denis Chetboune

Serge Klarsfeld • 16 juillet 2018 • Paris

prêts à faire reculer la vérité. C'est faire beaucoup d'honneur à ces faussaires que de leur répondre, mais se taire serait pire, ce serait être complice. Alors oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisa la rafle puis la déportation et, donc, pour presque tous, la mort des 13.152 personnes de confession juive arrachées les 16 et 17 juillet 1942 à leurs domiciles, dont plus de 8.000 furent menées au Vel d'Hiv avant d'être déportées à Auschwitz. Parmi elles, 4.115 enfants de 2 à 16 ans, dont aujourd'hui nous honorons plus particulièrement la mémoire ». (fin de citation)

Oui, en ces années terribles il n'y avait pas qu'une France, il y avait un affrontement entre deux France. Les Juifs des rafles furent victimes de l'une de ces deux France. Les Juifs qui ont survécu, c'est-à-dire les ¾ des Juifs, le doivent à l'autre France, celle des Justes, des braves gens animés par les valeurs républicaines et par la charité chrétienne et qui représentaient l'ensemble d'une population qui a su réagir quand elle a vu qu'on déportait des femmes et des enfants.

Aujourd'hui nous sommes encore confrontés à une double menace : celle, terroriste, de l'islamisme radical et celle sournoise de l'extrême droite. Que la France surmonte ces deux menaces pour s'éviter une grave crise c'est notre souhait le plus sincère.

C'est pourquoi au nom de notre association, nous nous sommes très tôt et très activement engagés pour empêcher que, faute d'un candidat porteur de valeurs républicaines, il n'y ait un duel qu'entre l'extrême droite et l'extrême gauche, puis pour que ce candidat inattendu puisse l'emporter sur l'extrême droite.

Depuis, la voix de notre association s'est fait entendre et écouter dans de grandes polémiques dont les conséquences auraient été graves pour les valeurs que nous défendons si nous n'étions pas intervenus. Je veux parler ici de l'affaire Céline quand il nous a fallu beaucoup d'énergie, de militantisme et d'intransigeance pour réussir à obtenir que les écrits anti juifs de Céline ne soient pas réédités par Gallimard. Heureusement dans son discours du 16 juillet au Vel d'Hiv pour lequel nous avons été consultés, Emmanuel Macron avait fustigé « Bagatelles pour un Massacre » et il a soutenu notre prise de position contre ces appels au meurtre, odieux et obscènes et ils n'ont pas été réédités.

Les discours du Vel d'Hiv nous les avons publiés dans un recueil que la FMS a trouvé si pédagogique et civique qu'elle a soutenu mon projet de le voir diffusé par l'association des maires de France et qu'elle l'a réédité ;

François Baroin, le président de l'association des maires de France a répondu favorablement et ce recueil vient d'être envoyé à tous les maires des villes de plus de 2000 habitants et sera diffusé sur internet pour tous les autres maires.

Notre bulletin trimestriel de liaison vous permet de suivre les activités de l'association : nous avons repris, vous le savez, la lecture des noms des déportés de tous les convois en 2017 pour le 75^{ème} anniversaire comme nous l'avions fait de 2002 à 2004 et de 2012 à 2014, et, de nouveau, le Mémorial de la Shoah et la FMS se sont associés activement à notre initiative et nous en leur en sommes très reconnaissants. Le 18 juillet, après demain, nous commémorerons le convoi n°57 parti le 18 juillet 1943 et ces lectures ne s'achèveront qu'en août 2019 .

Notre association participe à toutes les cérémonies concernant la Shoah à Paris en en province et je tiens à remercier nos porte-drapeaux dont la disponibilité et le dévouement sont exceptionnels en dépit de l'âge et de l'état de santé. Merci à Alexandre Halaunbrenner notre premier militant dès 1971 et à Maurice Zynszajn et à Alexandre Sebban.

Nous veillons à notre monument de Roglit en Israël où chaque année se rendent Beate ou Arno le jour de Yom HaShoah pour y accueillir une nombreuse assistance, l'ambassadrice de France et tous les consuls de France en Israël. Merci à Valérie et Robert Spira qui nous représentent en Israël où notre coopération avec Yad Vashem est permanente depuis plus de 45 ans, comme en témoigne encore cette année le bilan de la collecte des noms des victimes juives en Hongrie que nous avons initiée il y a trente ans.

Nous avons participé à la pose de nombreuses plaques commémoratives à travers la France et même en Pologne à Cosel, là où, en 1942 ,14 convois de France se sont arrêtés et où les hommes en état de travailler ont été séparés de leurs familles et dirigés pour le travail forcé dans les camps de Haute Silésie.

Nos amis, Franck Marché dans le Maine et Loire et Simon Massbaum en Aveyron ont poursuivi leurs patientes campagnes pour que le souvenir de chaque victime et de toutes les victimes de ces départements soit honoré par des plaques ou des stèles et notre amie, Rachel Jedynak, a donné l'impulsion pour qu'une plaque soit récemment apposée dans l'ancienne caserne des Tourelles d'où partirent les premières femmes juives déportées par le convoi n°3 du 22 juin 1942.

Serge Klarsfeld • 16 juillet 2018 • Paris

Nous participons activement au travail de la FMS : Claude Bochurberg dans la commission « Mémoire et Transmission », Régine Lippe dans la commission « Solidarité », Annette Zaidman dans le comité de Lecture de la collection « témoignages » où plusieurs Fils et Filles ont été édités et publiés. Président de commission à la FMS je participe aux travaux du Bureau de la Fondation dont je suis administrateur, comme je le suis au mémorial du camp des Milles, à celui de Rivesaltes et à la Maison d'Izieu.

Nous sommes actifs aussi sans faire de concession en Pologne au conseil international d'Auschwitz et à la fondation Auschwitz-Birkenau et nous préparons à Auschwitz pour cet automne un grand projet : une exposition de l'œuvre de David Olère dont j'ai établi le catalogue il y a 30 ans. Je prévois également de transférer à Auschwitz la collection de dessins et tableaux que Paola Cavaliere a réalisée à partir des photos de notre Mémorial des Enfants et dont vous avez vu quelques exemples dans la brochure qui lui a été consacrée et que vous avez reçue avec le plus récent de nos bulletins. Ces enfants qu'elle a peints ont péri à Auschwitz. Leurs visages y seront exposés, comme le sont déjà leurs photos que nous avons rassemblées dans le Pavillon Français d'Auschwitz.

Merci également à nos délégués régionaux et , en particulier, à Jean Lévy qui accomplit un travail remarquable depuis 35 ans dans la région Rhône-Alpes Auvergne où il incarne notre volonté de commémorer en actes la Shoah. Grâce à lui le monument pour les enfants d'Izieu sera bientôt installé place Carnot en plein centre de Lyon, face à la gare de Perrache et d'ici quelques années au même endroit s'élèvera un grand monument pour toutes les victimes de la Shoah et particulièrement celles de la région. Sans oublier la part essentielle de Jean Levy dans l'organisation chaque année des voyages à Auschwitz des collégiens de la région lyonnaise.

Beate, Arno et moi nous sommes rendus en 2017 à de multiples reprises à Lyon pour de nombreuses commémorations du procès Barbie de 1987 et nous préparons aussi avec Jean Lévy ce grand projet de la reconstruction à l'identique de la Baraque aux Juifs dans le Mémorial de la Prison de Montluc sur l'espace même qui était le sien..

Merci aussi à notre délégué Languedoc-Rousillon, Philippe Benguigui qui, dans cette région parsemée d'anciens camps de Juifs, maintient avec l'enthousiasme qui est le sien la nécessité du souvenir. Notre espace commémoratif à Rivesaltes en témoigne par ses stèles consacrées aux Juifs, aux républicains espagnols, aux gitans, aux harkis et même depuis quelques semaines aux centaines de prisonniers de guerre allemands morts en

quelques mois en 1945 victime de la même inhumanité et des mêmes gardiens que les internés qui les avaient précédés.

Nous avons pris très souvent la parole dans des écoles, dans des universités, dans des synagogues, partout en France mais aussi en Allemagne, en Autriche, en Italie, aux Etats-Unis , au Parlement européen où Beate a prononcé le discours de la Journée internationale en mémoire de l'Holocauste et même au Rwanda et même au Burundi où elle était allée militer contre les massacres qui s'y déroulaient.

Nous avons publié le second tome du "Mémorial des Enfants juifs déportés de France" portant ainsi à plus de 5000 sur 11000 les visages d'enfants rendus à la lumière . Merci à Gabrielle Balseiro, à Maurice et Régine Lippe, à Annette Zaidman , à Lior Smadja au mémorial de la Shoah et à tous ceux et celles qui continuent à rechercher des photos .

Le Mémorial de la Shoah présente depuis décembre dernier une exposition consacrée à la première décennie de nos combats jusqu'à la constitution de notre association et cette exposition a été l'occasion de plusieurs tables rondes très suivies et consacrées aux Fils et Filles.

Nous avons publié également à la suite de ce tome 2 du Mémorial des Enfants un 12^{ème} additif et nous en préparons un 13ème. Nous avons aussi publié un ouvrage de Claude Bochurberg « Les Derniers Porteurs de Voix » qui explicite ce que représente la lecture des noms des victimes. A signaler aussi que le superbe film de Claude Bochurberg sur notre association « La Mémoire réconciliée » a été projeté à nouveau au Mémorial de la Shoah et accueilli avec enthousiasme. M. Cazeneuve, premier ministre, a d'ailleurs décoré Claude de la Légion d'honneur, à l'hôtel Matignon.

Autre ouvrage que j'ai préparé et qui a été publié par notre association « La construction de l'histoire et de la mémoire au camp de Rivesaltes » et nouvel ouvrage qu'Alexandre Doulut, Sandrine Lebeau et moi allons publier à la rentrée et qui portera sur le nombre des survivants (3942) ainsi que sur les témoignages inédits de 1945 de rescapés particulièrement observateurs car de formation scientifique.

Dans le domaine social nous continuons à être actifs puisque nos interventions auprès du ministère allemand des finances ont été efficaces et ont aidé la Claims à obtenir que le délai de 6 mois de vie dans des conditions inhumaines soit raccourci à 4 mois, que la pension versée au titre de l'article 2 soit portée en trois ans de 352 euros aujourd'hui à 541

Serge Klarsfeld • 16 juillet 2018 • Paris

euros , que l'aide à domicile subventionnée par les Allemands soit considérablement augmentée et que les survivants du pogrom de Jassy soient enfin indemnisés. Nous avons participé également au Forum Social dédié aux survivants de la Shoah et à leurs familles organisé par le FMS le 29 mai dernier; une brochure de la FMS détaille toutes les aides et activités qui vous sont dédiées.

Il me reste à rappeler les noms de ceux d'entre nous qui nous ont quittés depuis notre dernier rassemblement et qui s'ajoutent à une trop longue liste. Leur souvenir nous exhorte à persévérer dans notre militantisme jusqu'à notre dernier souffle. Oui, nous avons perdu en peu de temps des piliers de la mémoire nos chers amis Simone Veil, Samuel Pisar, Elie Wiesel, Martin Gray, Imre Kertesz, Aharon Apelfeld et Claude Lanzmann le 5 juillet mais aussi depuis notre dernier rassemblement tous ces soutiers de la mémoire, ceux qui faisaient partie de cette base sans laquelle ne peuvent émerger les personnalités les plus éminentes. Je ne cite que leurs noms, mais chacun d'entre eux mérite les hommages que nous leur avons rendus dans nos bulletins. Jacques Toros, Tommaso Zanzotto, Lily Bochorberg, la maman, de Claude, Charles Baron, Henri Minczeles, Simon Grinbaud, Raymond Kojitsky, Jacques Zilbermine, Hedwige Plaut-Delcampe, Jeannette Kornman, Albert Sztabholz, Claude Hampel, Sylvain Job, Michel Soulas, Sonia et Maurice Jablonsky, Robert Abrami, Marcel Kulski, Régine Skorka-Jacubert, Theodore Woda, Alain Lombroso, Freddie Epstein, Jacques Celiset, Jacqueline Atlas et il y a encore quelques jours notre ami Charles Testyler.

Je conclurai sur la note optimiste que j'ai indiquée dans mon récent éditorial de notre bulletin. L'héritage mémoriel des survivants de la Shoah est d'une richesse stupéfiante : des dizaines de centres ont été créés et sont consacrés à la Shoah sur tous les continents; des dizaines de milliers d'ouvrages ont été publiés, des millions de documents ont été découverts, analysés et sont accessibles; de nombreux films de fiction et d'innombrables documentaires sont diffusés, même s'il n'y a qu'un seul "Shoah" celui du génial Claude Lanzmann qui nous l'a laissé en héritage. Oui, l'avenir de notre mémoire est garanti, mais, à condition que l'environnement politique le permette. C'est pourquoi notre message vers l'extérieur est la nécessité de l'engagement civique. Ceux qui s'engagent dans des campagnes de haine et de violence le font avec passion et détermination. C'est aussi avec passion et détermination que doivent s'engager les défenseurs de la liberté et de la vérité. Il y a 25 ans au retour d'Auschwitz de notre "train de la Mémoire", nous sommes allés près d'un millier d'entre nous, manifester à Strasbourg devant le Parlement européen avec une immense banderole portant ce cri d'alarme "Non à une Europe raciste, antisémite et xénophobe". Tant que

nous serons debout , nous défendrons cette cause pour que l'avenir ne nous réserve plus de monuments aussi tristes que celui que nous avons édifié en ce Jardin des enfants du Vel d'Hiv.

S.K.

COMMÉMORATIONS

Chaque année, le 16 juillet, à 18 heures, les militants de l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » se rassemblent et se recueillent, à l'emplacement du Vélodrome d'Hiver pour commémorer la grande rafle des juifs des 16 et 17 juillet 1942, quand, à la demande des Allemands et avec l'accord du gouvernement de Pétain et de Laval, la police française a arrêté 13 152 juifs.

Au Vel d'Hiv ont été enfermées les familles : 8160 victimes, dont 1129 hommes, 2916 femmes et 4115 enfants ; dans le camp de Drancy les couples sans enfant et les célibataires : 1989 hommes et 3003 femmes.

Du 19 au 22 juillet, les internés du Vel d'Hiv furent transportés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Adultes et adolescents en furent déportés directement à Auschwitz par 4 convois entre le 31 juillet et le 7 août 1942.

Les milliers d'enfants en bas âge furent brutalement séparés de leurs parents et laissés sur place dans une affreuse détresse. En raison de la volonté allemande de ne pas faire partir des trains remplis exclusivement d'enfants, ils furent transférés à Drancy, où ils furent mêlés à des milliers d'adultes juifs raflés par la police de Vichy en zone libre où il n'y avait pas d'Allemands.

Les enfants ont été déportés à Auschwitz par six convois entre le 17 et 28 août 1942.

Aucun d'entre eux n'est revenu.

Il y a vingt-trois ans, le 16 juillet 1995, Jacques Chirac, président de la République, a prononcé un discours historique de rupture, reconnaissant la complicité de la France de Vichy, laquelle engageait la responsabilité de la France. Les

conséquences de ce discours, confirmé et renforcé par celui de François Hollande, le 22 juillet 2012 ainsi que par celui d'Emmanuel Macron, le 16 juillet 2017, ont été nombreuses et positives pour les droits des victimes et pour la réputation de la France.

Aujourd'hui, la lutte contre l'antisémitisme est une cause nationale qui se livre sur deux fronts puisque « le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde » et que ce ventre a donné le jour à une nouvelle bête immonde, venue s'ajouter à celle de l'extrême-droite : le terrorisme fondamentaliste musulman.

Pour le 76^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, nous nous rassemblerons lundi 16 juillet 2018, à 18 heures, dans le Jardin des Enfants du Vel d'Hiv, inauguré le 16 juillet 2017, par le président de la République et qui se trouve à l'emplacement de la porte principale de l'ancien Vel d'Hiv, rue Nélaton, à l'angle du boulevard de Grenelle (métro Bir-Hakeim).

Au cours de cette commémoration sera inaugurée l'œuvre sculptée par Denis Chetboune, en hommage aux 4000 enfants du Vel d'Hiv.

La cérémonie officielle organisée par l'État se déroulera le dimanche 22 juillet 2018, exceptionnellement à 14 h 30.

klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr
32, rue de La Boétie,
75008 Paris.

Le Monde

SAMEDI 14 - DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUILLET 2018



Marie JELEN était née le 20 octobre 1931 à Paris. Elle avait 10 ans quand elle fut arrêtée. Sa mère Estera fut déportée avant elle. Elles habitaient 58 rue de Meaux à Paris. Son père était travailleur forcé dans les Ardennes. Le 18 septembre, trois jours avant sa déportation, le 21, par le convoi n° 35, Marie écrivait du camp de Pithiviers à son père : *« J'espère que je te reverrais bientôt, essaie de me faire sortir ainsi je serais avec toi, ici je perds toutes mes forces. j'ai beaucoup maigri, je suis encore malade, j'ai attrapé une autre maladie, la varicelle. Il y a des gens qui disent qu'on va libérer les enfants qui ont moins de 16 ans. J'espère que j'aurai la réponse le plus tôt possible. Sois en bonne santé, surtout ne tombe pas malade comme moi je fais, ne t'ennuie pas comme moi car je pleure souvent en pensant à toi. Ta petite fille qui t'aime et qui t'embrasse bien fort. Marie ».*

Page extraite
du « Mémorial des Enfants
Juifs Déportés de France »
de Serge Klarsfeld,
édition 1994

DISCOURS

M. le Premier ministre, Édouard Philippe, *Vél' d'Hiv' - Paris, le 22 juillet 2018*

« Cher papa, on nous emmène au Vélodrome d'Hiver, mais faut pas nous écrire maintenant parce que c'est pas sûr qu'on restera là. Je t'embrasse bien fort et maman aussi. Ta petite fille qui pense toujours à toi ».

C'est la première lettre que Marie Jelen, dix ans, adresse le 16 juillet 1942 à son père, un ancien tailleur polonais du 19^e arrondissement, contraint de travailler dans une exploitation agricole ardennaise. Lettre après lettre, il y en aura sept au total, on suit son calvaire du Vélodrome d'Hiver jusqu'au camp de Pithiviers. Marie y attrape la scarlatine, puis la varicelle. Le 31 juillet, la police lui enlève sa mère qui rejoint un convoi de 358 femmes et 690 hommes pour Auschwitz où elle meurt peu de temps après. Le 21 septembre 1942, Marie monte avec 163 autres enfants, dans un train, le convoi n°35 pour Auschwitz, où elle arrive le 23 septembre. Ce même jour, Marie, petite française de dix ans, arrêtée, séparée de sa maman et livrée par la police française dans le cadre de cette « rafle des Innocents », sera assassinée dans les chambres à gaz.

Des lettres comme celles-ci, Mme Karen Taieb en a rassemblées des dizaines d'autres dans son ouvrage « Je vous écris du Vel d'Hiv. ». Des lettres qui racontent l'arrestation au petit jour. L'incompréhension, la stupeur. L'arrivée au Vel d'Hiv. L'odeur pestilentielle. L'étouffante chaleur. La soif, la faim, la promiscuité. Des lettres qui se font de plus en plus pressantes. Où l'angoisse grandit à mesure que l'espoir – celui que leur auteur place dans la France- disparaît. Des lettres à l'écriture tremblante, griffonnées sur un calepin ou au dos d'une enveloppe.

Des lettres qui contrastent avec la froide et rectiligne précision des documents que d'autres – la police, le service des étrangers et des affaires juives – ont élaborés et continuent d'élaborer durant ces jours funestes, pour organiser et rendre compte. Des documents qui encadrent, réquisitionnent, autorisent, comptabilisent. Des documents dans lesquels les hommes, les femmes, les enfants disparaissent derrière des chiffres, des colonnes, des paraphes et des coups de tampon.

DISCOURS

VEL' D'HIV' 2018

Ces 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers français arrêtent à leur domicile 13 152 Juifs, dont 4 115 enfants, tous Français. Les coupables sont connus. Ils se nomment, entre autres, Pierre Laval, René Bousquet, son adjoint, Jean Leguay, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, Emile Hennequin, directeur de la police municipale. Ces coupables sont français. Ces autorités, cette administration, cette police sont françaises. Aucun soldat allemand n'a participé à cette rafle.

Durant ces jours sombres, la France a trahi. Elle a trahi ses citoyens. Trahi ceux qui croyaient en sa protection et qui pensaient y trouver refuge. Elle a trahi ses valeurs, celle d'un pays qui, en 1791, a été le premier d'Europe à reconnaître les Juifs comme des citoyens à part entière. Elle a trahi les Juifs de France qui sont morts pour elle. Je pense à Nissim de Camondo en 1917. Je pense à Marc Bloch. Des Juifs de France qui ont fait sa grandeur, sa gloire, souvent son génie. En les trahissant, la France s'est abîmée. Elle s'est perdue. Perdue dans les 74 trains qui partiront de son sol pour Auschwitz. Perdue avec les 76 000 Juifs français déportés. Elle s'est perdue en imposant le port de l'étoile jaune, en séparant à coups de crosse, des mères de leurs enfants. En organisant la rafle de milliers de Juifs en zone libre. En devant les ordres de l'ennemi avec un zèle coupable.

Il existe des moments où la parole publique acquiert toute sa force, toute sa noblesse. Des moments où pour paraphraser André Malraux, « l'histoire remplace la politique ». Je fais bien entendu référence au discours que le président Jacques Chirac a prononcé le 16 juillet 1995. Peu de discours ont eu une telle résonance. C'est en général, le signe de sa vérité. Une vérité qui libère, qui clarifie, qui apaise.

Une vérité qui a mis fin à des années de circonvolutions, de nuances, de ménagements. Parce que l'ombre portée de la Seconde guerre mondiale s'est peu à peu dissipée. Parce qu'une génération en a remplacé une autre. Parce que la recherche a fait son œuvre, en grande partie grâce à vous, Serge Klarsfeld. Grâce au patient travail de recoupements, de classement, d'identification que vous avez mené et qui a permis de révéler le clair-obscur de notre conscience.

On ne construit pas une Nation forte et unie, sur une mémoire sélective. Qu'on le veuille ou non, une mémoire nationale est faite d'inoubliables victoires et de cuisantes défaites. D'heures de gloire et d'épisodes de honte. De panache et de taches indélébiles. J'aime trop l'histoire, j'ai trop de respect pour elle, pour la faire taire quand elle m'attriste ou me fait honte. Cette vérité, nous la devons enfin aux 13 000 victimes que nous honorons aujourd'hui, aux 4 115 enfants que j'évoquais. Nous devons avoir ce courage, somme toute modeste par rapport à leurs souffrances, de regarder cette vérité en face. De ne pas ajouter l'indifférence d'aujourd'hui à celle d'hier.

Cette vérité, tous les présidents de la République, tous les premiers ministres l'ont réaffirmée depuis dans une très belle et très ferme unanimité républicaine. Avec leurs mots. Avec leurs convictions. Avec leur cœur. Le président Emmanuel Macron l'a fait ici même l'année dernière. Cette continuité, je m'y inscris pleinement, totalement, sans réserve. Des paroles, la République est ensuite passée aux actes. C'est l'installation en 1997 par le gouvernement d'Alain Juppé, de la mission d'étude de Jean Mattéoli sur la spoliation des Juifs de France. C'est la création deux ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jospin, de la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation (C.I.V.S.).

Une commission qui a permis de verser plus de 500 millions d'euros d'indemnités au titre des spoliations matérielles. Auxquels s'ajoutent 53 millions d'euros au titre des spoliations bancaires. Cette commission a aujourd'hui, en grande partie rempli son office et la question de son avenir se posera un jour. Mais ce jour n'est pas encore venu. Il est un domaine dans lequel nous devons faire mieux : celui de la restitution des biens culturels. Vous le savez : dans les collections nationales, se trouvent de nombreuses œuvres dont les Juifs ont été spoliés durant l'Occupation. Des biens que l'Etat n'est pas encore parvenu à identifier dans leur totalité, encore moins à restituer. Je ne mésestime pas les difficultés concrètes que posent ces opérations. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. C'est une question d'honneur. Une question de dignité. De respect des victimes de ces spoliations, de leur mémoire et de leurs descendants. C'est pourquoi, j'ai décidé de doter la C.I.V.S d'une nouvelle compétence, celle de pouvoir recommander la restitution de ces œuvres ou, à défaut, d'indemniser les personnes concernées.

DISCOURS

VEIL D'HIV' 2018

J'ai également décidé de charger le ministère de la Culture d'instruire directement ces dossiers. Et de prendre une part beaucoup plus active dans ce travail de restitution, plutôt que de laisser ce soin aux établissements publics culturels.

Je signerai un décret en ce sens dans les prochains jours. Et je souhaite que la ministre de la Culture, le président de la C.I.V.S s'assurent que ces nouvelles procédures s'appliquent avec toute la rigueur et toute l'efficacité qui désormais s'imposeront.

Soixante-seize ans, c'est la vie d'un homme. La vie du témoignage direct. Sa limite aussi. En un an, la République a perdu et honoré deux immenses et vigilants veilleurs : Simone Veil et Claude Lanzmann. Une vie, une blessure, une résilience, des combats d'un côté ; une conscience authentique, une « œuvre totale », un monument de vérité, de stupeur et de larmes de l'autre. Avec la disparition des témoins, la « mémoire » entre dans une zone de turbulences. Ces « turbulences de la mémoire », c'est la négation, l'oubli, c'est la manipulation, la confusion. Cette mémoire doit donc vivre :

- Elle doit s'actualiser, se préciser, se transmettre, se défendre : c'est le rôle primordial de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui a vu le jour en 2000 et dont Simone Veil a été la première présidente, puis la présidente d'honneur ;
- Cette mémoire, elle doit s'incarner, elle doit s'appuyer sur quelques « points fixes » : ces points fixes, ce sont les lieux de mémoire comme ce jardin, comme le Mémorial de la Shoah dans le 4^e arrondissement de Paris, le Mémorial de Drancy, le site du Camp des Milles.

J'évoquais le « clair-obscur » de notre conscience nationale. J'ai parlé de « l'obscur ». Quand on fixe l'obscurité, il arrive que l'on distingue un peu de clarté. Cette clarté, elle porte un nom, celui de « Juste ». « On ne le connaissait pas et il ne nous connaissait pas » – témoigne Juliette Valadas, fille du couple de Justes Céline et Auguste Valadas, agriculteurs de Haute-Vienne. « On a accepté, c'était quelque chose qu'on ne pouvait pas refuser (...). On s'est serré les coudes et personne n'a jamais demandé : quand vont-ils partir ? ». Ces phrases, somme toute banales, c'est l'évidence du bien ; la fraternité à l'état brut. Ce sont les raisons d'espérer, en toutes circonstances, que la mémoire, la vôtre, permet d'entretenir. Ces raisons d'avoir confiance « dans les gens normaux » comme vous les désigniez cher Serge Klarsfeld, dans une tribune que vous aviez publiée en juillet 2012. Des « gens normaux », dont la noble simplicité a permis directement ou indirectement, de préserver la vie des trois quarts de nos compatriotes Juifs français.

C'est l'éternel combat du courage contre la lâcheté. Dans son autobiographie, « Le lièvre de Patagonie », Claude Lanzmann écrit que ce combat si terriblement et profondément humain, a constitué le « fil rouge » de son existence. Je vous propose de faire de ce combat, notre fil rouge commun. La lâcheté emprunte de multiples visages. Celui de l'injure anonyme sur internet. De l'inscription haineuse sur les murs. De l'insulte dans la rue. De l'agression d'hommes, de femmes, d'enfants parce qu'ils sont Juifs. Derrière cette lâcheté du quotidien, de l'anonymat, c'est la renaissance de cette vieille lèpre – l'antisémitisme – qui défigure l'Europe. Qui l'ampute aussi. De ses Lumières. De sa culture. De sa civilisation. De sa conscience.

« En cette matière, disait le président Jacques Chirac dans son discours du 16 juillet 1995, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable ». C'est dans cet esprit, que nous appliquons et que nous appliquerons le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme que j'ai présenté en mars dernier.

C'est notre volonté absolue de modifier le droit – droit français comme droit européen – pour supprimer les contenus haineux sur internet. Pour en démasquer et en punir leurs auteurs. Et mettre fin à une intolérable impunité. Sur ce sujet, je serai évidemment très attentif aux futures recommandations de la députée Laetitia Avia, vice-président du CRIF Gil Taieb et de l'écrivain et enseignant Karim Amellal, dans le cadre de la mission de réflexion qui leur a été confiée. Et pour ce qui concerne l'évolution du droit européen, je me réjouis de voir que les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin derniers confirment le principe d'une initiative législative de la Commission européenne visant à améliorer la détection et la suppression des contenus incitant à la haine.

C'est la possibilité pour les cyber-enquêteurs d'utiliser des pseudonymes dans les cas d'insultes à caractère raciste et antisémite.

C'est une vigilance absolue, de tous les instants, sur toutes les formes d'expressions publiques qui, de manière délibérée ou non, s'apparentent à une incitation à la violence ou à la haine antisémite. Partout et de façon systématique, la justice sera saisie pour condamner de la façon, je l'espère, la plus sévère ces expressions illégales et mortifères.

DISCOURS

VÉP D'HIV 2018

« Le vrai danger, mon fils, se nomme indifférence. Mon père ne m'avait jamais enseigné tant de choses en si peu de mots » écrit Elie Wiesel dans « Le testament d'un poète juif assassiné ». Hélas, trop de chemins mènent à l'indifférence : l'idéologie, la colère, l'égoïsme, la lâcheté. Une indifférence qui, il y a plus de 75 ans, a conduit des peuples à seconder, consentir, ne pas empêcher l'anéantissement.

Une indifférence qui, aujourd'hui, nous conduirait à l'oubli de ce qui a été, ou à l'apathie face à ceux qui remettent en cause ce qui a été.

Une indifférence qui, demain, nous conduirait à considérer que le passé est passé et qu'il n'est qu'un moment, tragique mais révolu, de notre histoire.

Cette indifférence, entrelacs de facilité, de désinvolture, d'inconscience et d'ignorance, nous conduirait, demain comme hier, à notre perte.

A cette indifférence sombre et dangereuse, nous devons opposer notre vigilance, notre conscience, le souci de la connaissance et de la transmission du savoir. Nous devons opposer notre Humanité. L'Humanité de Marie Jelen, qui avait 10 ans en juillet 1942, et qui « pensait toujours à son père ». Nous sommes, ici, tous ses enfants. Et nous pensons à elle.

E.P.



ALLOCUTION**Serge Klarsfeld, Président des FFDJF,**
Vél' d'Hiv' - Paris, le 22 juillet 2018

Le Vélodrome d'Hiver a disparu depuis un demi-siècle mais il est ô combien présent dans nos mémoires en cet espace commémoratif si proche de son emplacement et en ce jour où dans chaque département la mémoire des victimes est évoquée, la vilénie de leurs bourreaux est condamnée et l'hommage, qui leur est dû est rendu aux Justes de France.

Je tiens aujourd'hui à rappeler quel fut le martyr des mères des 4 000 enfants dont les noms, les prénoms et les âges figurent rue Nélaton sur le monument du Jardin-Mémorial des Enfants du Vel d'Hiv, inauguré il y a un an par le Président de la République et devant lequel vient de se recueillir M. le Premier ministre

Certes ce Massacre des Innocents que Brueghel n'aurait pas eu le courage de peindre a eu lieu ailleurs qu'en France, à Auschwitz-Birkenau, dans la Haute-Silésie polonaise annexée au Reich, mais pour y mettre à mort les victimes il fallait d'abord les recenser, les arrêter, les rassembler et les transporter jusqu'à ce qui était un abattoir pour des être humains, inimaginable à l'époque, même dans un film d'horreur.

A Paris le 16 juillet 1942, la police n'a pas agi sur ordre des Allemands mais, confrontée à la demande des Allemands, elle a réclamé au gouvernement de l'Etat Français à Vichy des instructions qui lui ont été transmises par le Secrétaire général à la police, René Bousquet, et qui lui intimaient l'ordre d'accomplir ce que les Allemands attendaient d'elle. Les policiers de la base n'étaient pas enthousiastes. Les nombreuses fuites dont ils étaient responsables en ont témoigné ainsi que les résultats de la rafle : au lieu de 22 000 adultes comme le prévoyait le sommet de la hiérarchie policière, 9 000 adultes, tous étrangers ou dénaturalisés, furent arrêtés et cette même hiérarchie policière a insisté, dès la matinée du 17 juillet, pour que les 4000 enfants fussent également déportés. A quoi les SS ont immédiatement répondu que Berlin n'ayant pas encore décidé la déportation des enfants, on dirigerait tous les internés du Vel d'Hiv, pères, mères et enfants dans les deux camps du Loiret et, qu'en attendant la décision de Berlin, on déporterait les adultes en fonction du programme déjà établi de départ des trains. Et c'est le scénario du pire qui a été imposé: pères et mères ont été déportés les premiers avec leurs enfants les plus âgés. Ils sont partis par quatre convois directement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande vers Auschwitz laissant derrière eux plus de 3 000 enfants en bas-âge. Lucie Brauman a témoigné dans une lettre de la séparation de force des enfants de leurs mères :

.../...

"J'ai pleuré d'horreur, de haine contre les lâches qui ordonnent ces horreurs; contre les lâches aussi qui les font, qui les exécutent. Ces derniers sont des Français; les uns le font avec quelques sentiments de honte, mais certains, la minorité, emploient toujours cette même brutalité qui est de bon ton avec un peuple misérable et grouillant. Il faut, Andrée, que vous racontiez à tous : ces femmes, véritables folles qui hurlent adieu à leur enfant de 4 ans, de 10 ans, de tous les âges qu'on leur arrache. Vous avez entendu les mugissements des vaches qu'on sépare de leur veau et cela vous a percé le coeur. Hier, c'était d'un côté les cris, les crises nerveuses des enfants réclamant leur mère, de l'autre les mères bramant leur désespoir".

Ces milliers de mères ont quitté la France en espérant encore que la nationalité française de ces enfants nés en France et déclarés français les protégerait. Il n'en fut rien. Deux semaines après la déportation de leurs parents, ces enfants ,restés dans une détresse affreuse et dans des conditions de vie lamentables, ont été dirigés sur Drancy parce qu'il n'y avait plus d'adultes dans les camps du Loiret et que Berlin refusait le départ de trains remplis exclusivement d'enfants. En conséquence ces enfants furent mélangés aux Juifs arrêtés en zone libre par la police de Vichy et livrés aux Nazis en zone occupée à Drancy. Le gouvernement de l'Etat Français de Philippe Pétain et de Pierre Laval n'a rien tenté pour qu'ils fussent épargnés et n'a jamais réclamé de leurs nouvelles.

Ces enfants ont été déportés par six convois entre le 17 et le 31 août. Arrivés à Birkenau, ils furent aussitôt dirigés sur les chambres à gaz qui fonctionnaient alors et qui étaient connues sous le nom de Bunker I - La Maison Rouge et Bunker II - La Maison Blanche. Aucun des enfants de moins de 15 ans n'a survécu et sur 4.000 enfants seuls six adolescents de 15 à 17 ans ont réussi à survivre. Quant aux 2700 mères arrivées à Auschwitz deux ou trois semaines avant leurs enfants , 1500 avaient été immédiatement assassinées et 1200 avaient été sélectionnées pour le travail forcé et étaient entrées dans le Camp.. Elles ont très vite appris l'arrivée de ces convois de France où se trouvaient leurs enfants et qu'ils avaient été impitoyablement mis à mort .On doit se représenter quel fut leur désespoir. Pouvaient-elles y survivre ? Seules sept d'entre elles étaient encore vivantes à la libération.7 sur 2.700

Cette immensité de souffrances méritait l'hommage solennel d'une Nation qui au début des années 1990, se confrontait encore avec son passé et hésitait à regarder en face le rôle de l'Etat français de Vichy et en quoi la France y était impliquée.. Les discours lucides et courageux des Présidents de la République, Jacques Chirac en 1995, François Hollande en 2012 et Emmanuel Macron en 2017 ont apaisé les mémoires douloureuses des survivants de la Shoah qui espèrent que la France, où ils continuent à vivre, sera une France d'où auront été écartées les menaces du terrorisme islamiste et d'une droite extrême.

S.K.

Le discours du Premier Ministre était particulièrement fort et nous avons considéré qu'il devait être porté à la connaissance du plus grand nombre possible de citoyens. C'est pourquoi nous l'avons fait publier par "Le Figaro" sur une double page centrale détachable, de même que nous l'avons fait en 2017 pour le discours du Président de la République. Il s'agit d'un engagement civique où nous comblons d'énormes lacunes, puisque des dirigeants comme François Hollande, Emmanuel Macron, Edouard Philippe ont prononcé de remarquables discours, dont la TV et la Radio n'ont diffusé qu'entre vingt secondes et une minute d'extraits et que la Presse écrite ne leur consacre au mieux que quelques paragraphes. Notre rôle est de combler cette lacune et de reproduire dans un grand quotidien l'intégralité de ce qu'ont déclaré ceux qui nous dirigent et qui nous représentent.

Discours de M. le Premier Ministre, Edouard Philippe, le 22 juillet 2018, lors de la commémoration nationale à la mémoire des victimes de la rafle du Vélodrome d'hiver et en hommage aux Justes de France

« Cher papa, on nous emmène au Vélodrome d'Hiver, mais faut pas nous écarter maintenant parce que c'est pas sûr qu'on résistera là. Je t'embrasse, bien fort et maman aussi. Ta petite fille qui pense toujours à toi ».

C'est la première lettre que Marie Jelen, dix ans, adresse le 16 juillet 1942 à son père, un ancien tailleur polonais du 19^e arrondissement, contraint de travailler dans une exploitation agricole ardennaise. Lettre après lettre, il y en aura sept au total, on suit son calvaire du Vélodrome d'Hiver jusqu'au camp de Pithiviers. Marie y attrape la scarlatine, puis la varicelle. Le 31 juillet, la police lui enlève sa mère qui rejoint un convoi de 356 femmes et 690 hommes pour Auschwitz où elle meurt peu de temps après. Le 21 septembre 1942, Marie monte avec 163 autres enfants, dans un train, le convoi n°35 pour Auschwitz, où elle arrive le 23 septembre. Ce même jour, Marie, petite française de dix ans, arrêtée, séparée de sa maman et livrée par la police française dans le cadre de cette « rafle des Innocents », sera assassinée dans les chambres à gaz.

Des lettres comme celles-ci. Mme Karen Taleb en a rassemblées des dizaines d'autres dans son ouvrage « Je vous écris du Vel d'Hiv ». Des lettres qui racontent l'arrestation au petit jour, l'incompréhension, la stupeur. L'arrivée au Vel d'Hiv. L'odeur pestilentielle. L'étouffante chaleur. La soif, la faim, la promiscuité. Des lettres qui se font de plus en plus pressantes. Où l'angoisse grandit à mesure que l'espérer – celui que leur leur place dans la France disparaît. Des lettres à l'écriture tremblante, griffonnées sur un calépin ou au dos d'une enveloppe.

Des lettres qui contrastent avec la froide et recueillie précision des documents que d'autres – la police, le service des étrangers et des affaires juives – ont élaborés et continué d'établir durant ces jours fureuses, pour organiser et rendre compte. Des documents qui encadrent, requièrent, autopsient, comptabilisent. Des documents dans lesquels les hommes, les femmes, les enfants disparaissent derrière des chiffres, des colonnes, des paragraphes et des coups de tampon.

Ces 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers français arrêtent à leur domicile 13 152 Juifs, dont 4 115 enfants, tous Français. Les coupables sont connus. Ils se nomment, entre autres, Pierre Laval, René Boussquet, son adjoint, Jean Leguay, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, Emilie Hennequin, directeur de la police municipale. Ces coupables sont français. Ces autorités, cette administration, cette police sont françaises. Aucun soldat allemand n'a participé à cette rafle.

Durant ces jours sombres, la France a trahi. Elle a trahi ses citoyens. Trahi ceux qui croyaient en sa protection et qui pensaient y trouver refuge. Elle a trahi ses valeurs, celle d'un pays qui, en 1791, a été le premier d'Europe à reconnaître les Juifs comme des citoyens à part entière. Elle a trahi les Juifs de France qui sont morts pour elle. Je pense à Nissim de Camondo en 1917. Je pense à Marc Bloch. Des Juifs de France qui ont fait sa grandeur, sa gloire, souvent son génie. En les trahissant, la France s'est abîmée. Elle s'est perdue. Perdue dans les 74 trains qui partiront de son sol pour Auschwitz. Perdue avec les 76 000 Juifs français déportés. Elle s'est perdue en imposant le port de l'étoile jaune, en séparant à coups de crosse, des mères de leurs enfants. En organisant la rafle de mil-

liers de Juifs en zone libre. En devantant les ordres de l'ennemi avec un zèle coupable.

Il existe des moments où la parole publique acquiert toute sa force, toute sa noblesse. Des moments où pour paraphraser André Malraux, « l'histoire remplace la politique ». Je fais bien entendu référence au discours que le président Jacques Chirac a prononcé le 16 juillet 1995. Peu de discours ont eu une telle résonance. C'est en général, le signe de sa vérité. Une vérité qui libère, qui clarifie, qui apaise.

Une vérité qui a mis fin à des années de circonvolutions, de nuances, de ménagements. Parce que l'ombre portée de la Seconde Guerre mondiale s'est peu à peu dissipée. Parce qu'une génération en a remplacé une autre. Parce que la recherche a fait son œuvre, en grande partie grâce à vous. Serge Klarsfeld. Grâce au patient travail de recoupements, de classement, d'identification que vous avez mené et qui a permis de révéler le clair-obscur de notre conscience.

On ne construit pas une Nation forte et unie, sur une mémoire sélective. Ou on le veut ou non, une mémoire nationale est faite d'inoubliables victoires et de cuisantes défaites. D'heures de gloire et d'épisodes de honte. De panache et de taches indélébiles. J'aime trop l'histoire, j'ai trop de respect pour elle, pour la faire taire quand elle m'attriste ou me fait honte. Cette vérité, nous la devons enfin aux 13 000 victimes que nous honorons aujourd'hui, aux 4 115 enfants que j'évoque. Nous devons avoir ce courage, comme toute modeste part rapport à leurs souffrances, de regarder cette vérité en face. De ne pas ajouter l'indifférence d'aujourd'hui à celle d'hier.

Cette vérité, tous les présidents de la République, tous les premiers ministres l'ont réaffirmée depuis dans une très belle et très ferme unanimité républicaine. Avec leurs mots. Avec leurs convictions. Avec leur cœur. Le président Emmanuel Macron l'a fait lui-même l'année dernière. Cette continuité, je m'y inscrite pleinement, totalement, sans réserve. De par la République est ensuite passée aux actes. C'est l'installation en 1997 par le gouvernement d'Alain Juppé, de la mission d'étude de Jean Mattéoli sur la spoliation des Juifs de France. C'est la création deux ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jospin, de la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation (C.I.V.S.).

Une commission qui a permis de verser plus de 500 millions d'euros d'indemnités au titre des spoliations matérielles. Auxquels s'ajoutent 53 millions d'euros au titre des spoliations bancaires. Cette commission a aujourd'hui, en grande partie rempli son office et la question de son avenir se posera un jour. Mais ce jour n'est pas encore venu. Il est un domaine dans lequel nous devons faire mieux : celui de la restitution des biens culturels. Vous le savez : dans les collections nationales, se trouvent de nombreuses œuvres dont les Juifs ont été spoliés durant l'Occupation. Des biens que l'Etat n'est pas encore parvenu à identifier dans leur totalité, encore moins à restituer. Je ne mésestime pas les difficultés concrètes que posent ces opérations. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. C'est une question d'honneur. Une question de dignité. De respect des victimes de ces spoliations, de leur mémoire et de leurs descendants.

C'est pourquoi, j'ai décidé de doter la C.I.V.S. d'une nouvelle compétence, celle de pouvoir recommander la restitution de ces œuvres ou, à défaut, d'indemniser les personnes concernées.

J'ai également décidé de charger le ministre de la Culture d'instruire directement ces dossiers. Et de rendre la restitution de ces œuvres ou, à défaut, de laisser ce soin aux établissements publics culturels.

Je signerai un décret en ce sens dans les prochains jours. Et je souhaite que la ministre de la Culture, le président de la C.I.V.S. assure que ces nouvelles procédures s'appliquent avec toute la rigueur et toute l'efficacité qui désormais s'imposent.

Solennité-seize ans, c'est la vie d'un homme. La vie du témoignage direct. Sa limite aussi. En un an, la République a perdu et honoré deux immenses et vigilants veilleurs : Simone Veil et Claude Lanzmann. Une vie, une blessure, une résilience, des combats d'un côté ; une conscience authentique, une « œuvre totale », un monument de vérité, de stupéur et de farmes de l'autre. Avec la disparition des témoins, la « mémoire » entre dans une zone de turbulences. Ces « turbulences de la mémoire », c'est la négation, l'oubli, c'est la manipulation, la confusion. Cette mémoire doit donc vivre :

- Elle doit s'actualiser, se préciser, se transmettre, se défendre : c'est le rôle primordial de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui a vu le jour en 2000 et dont Simone Veil a été la première présidente, puis la présidente d'honneur ;

- Cette mémoire, elle doit s'incarner, elle doit s'appuyer sur quelques « points fixes » : ces points fixes, ce sont les lieux de mémoire comme le jardin, comme le Mémorial de la Shoah dans le 4^e arrondissement de Paris, le Mémorial de Drancy, le site du Camp des Milles.

J'évoque le « clair-obscur » de notre conscience nationale. J'ai parlé de « l'obscur ». Quand on fixe l'obscurité, il arrive que l'on distingue un peu de clarté. Cette clarté, elle porte un nom, celui de « Juste ». On ne le connaissait pas et il ne nous connaissait pas : témoins Juliette Valadier, fille du couple de Justes Céline et Auguste Valadier, agriculteurs de Haute-Vienne. « On a accepté, c'était quelque chose qu'on ne pouvait pas refuser (...) On s'est serré les coudes et personne n'a jamais demandé : quand vont-ils partir ? ». Ces phrases, somme toute banales, c'est l'évidence du bien. La fraternité à l'état brut. Ce sont les raisons d'espérer, en toutes circonstances, que la mémoire, la vôtre, permet d'entendre. Ces raisons d'avoir confiance « dans les gens normaux » comme vous les désigniez cher Serge Klarsfeld, dans une tribune que vous avez publiée en juillet 2012. Des « gens normaux », dont la noble simplicité a permis directement ou indirectement, de préserver la vie des trois quarts de nos compatriotes Juifs français.

C'est l'éternel combat du courage contre la lâcheté. Dans son autobiographie, « Le livre de Patagonie », Claude Lanzmann écrit que ce combat si terriblement et profondément humain, a constitué le « fil rouge » de son existence. Je vous propose de faire de ce combat, notre fil rouge commun. La lâcheté emporte de multiples visages. Celui de l'injure anonyme sur internet. De l'inscripton haineuse sur les murs. De l'insulte dans la

run. De l'agression d'hommes, de femmes, d'enfants parce qu'ils sont Juifs. Dernière cette lâcheté du quotidien, de l'anonymat, c'est la renaissance de cette vieille légèreté – l'antisémitisme – qui défigure l'Europe. Qui l'empêche aussi. De ses Lumières. De sa culture. De sa civilisation. De sa conscience.

« En cette matière, disait le président Jacques Chirac dans son discours du 16 juillet 1995, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable ». C'est dans cet esprit, que nous appliquons et que nous appliquerons le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme que j'ai présenté en mars dernier.

C'est notre volonté absolue de modifier le droit – droit français comme droit européen – pour supprimer les contenus haineux sur internet. Pour en démasquer et en punir leurs auteurs. Et mettre fin à une intolérable impunité. Sur ce sujet, je serai évidemment très attentif aux futures recommandations de la députée Laetitia Avia, vice-président du CRIF. Qui Taieb et de l'écrivain et enseignant Karim Amellal. Dans le cadre de la mission de réflexion qui leur a été confiée. Et pour ce qui concerne l'évolution du droit européen, je me réjouis de voir que les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin derniers confirment le principe d'une initiative législative de la Commission européenne visant à améliorer la détection et la suppression des contenus incitant à la haine.

C'est la possibilité pour les cyber-enquêteurs d'utiliser des pseudonymes dans les cas d'insultes à caractère raciste et antisémite.

C'est une vigilance absolue, de tous les instants, sur toutes les formes d'expressions publiques qui, de manière délibérée ou non, s'apparentent à une incitation à la violence ou à la haine antisémite. Partout et de façon systématique, la justice sera saisie pour condamner de la façon, je l'espère, la plus sévère ces expressions illégales et mortifères.

« Le vrai danger, mon fils, se nomme indifférence. Mon père ne m'avait jamais enseigné tant de choses en si peu de mots » écrit Elie Wiesel dans « Le testament d'un poète juif assassiné ». Hélas, trop de chemins mènent à l'indifférence : l'idéologie, la colère, l'égoïsme, la lâcheté. Une indifférence qui, il y a plus de 75 ans, a conduit des peuples à se cacher, consentir, ne pas empêcher l'annihilation.

Une indifférence qui, aujourd'hui, nous conduirait à l'oubli de ce qui a été, ou à l'apathie face à ceux qui remettent en cause ce qui a été.

Une indifférence qui, demain, nous conduirait à considérer que le passé est passé et qu'il n'est qu'un moment, tragique mais révolu, de notre histoire.

Cette indifférence, entrelacs de facilité, de désinvolture, d'inconscience et d'ignorance, nous conduirait, demain comme hier, à notre perte.

A cette indifférence sombre et dangereuse, nous devons opposer notre vigilance, notre conscience, le savoir de la connaissance et de la transmission du savoir. Nous devons opposer notre humanité. L'humanité de Marie Jelen, qui avait 10 ans en juillet 1942, et qui « pensait toujours à son père ». Nous sommes, ici, tous ses enfants. Et nous pensons à elle.

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France - 32 rue La Boétie 75008 Paris

Nouvelle édition des "Discours du Vel d'Hiv"

Convaincue de la valeur pédagogique des discours prononcés au Vel d'Hiv par les Présidents de la République et par les Premiers Ministres, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah a approché François Baroin; Président de l'association des Maires de France. Nous l'avons rencontré le 30 mai et avons reçu immédiatement son accord pour diffuser le recueil sur papier aux 2 500 mairies des communes de plus de 2 000 habitants et à la mise sur Internet pour les autres mairies. La FMS a pris en charge une édition remarquable, améliorée par le département "Communication" de la FMS.

Le recueil a été diffusé et a entraîné de multiples réponses très positives de la part des Maires. L'expérience a été diffusée et a entraîné de multiples réponses très positives de la part des Maires. L'expérience a été diffusée et a entraîné de multiples réponses très positives de la part des Maires. L'expérience a été diffusée et a entraîné de multiples réponses très positives de la part des Maires.



Paris le 22 juin 2018

Madame, Monsieur,

La Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes de France, commémorant la rafle du Vel' d'Hiv', aura lieu le 22 juillet prochain. À quelques jours de cette commémoration, nous avons l'honneur de vous faire parvenir le recueil « Les Discours du Vél' d'Hiv' », édité par Serge Klarsfeld, président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, présidée par François Baroin, et avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Ce recueil rassemble les discours prononcés par les représentants de l'État successifs à l'occasion des commémorations de la rafle des 16 et 17 juillet 1942, qui vit l'arrestation par la police française de 13 152 hommes, femmes et enfants juifs. Brutalement séparés, parents et enfants furent déportés vers les camps d'extermination. Moins d'une centaine d'adultes survécurent. Des 4115 enfants déportés, aucun ne revint.

En 1993, la date anniversaire de cet événement emblématique a été choisie pour commémorer, plus largement, les crimes racistes et antisémites de l'État français dans sa politique de collaboration avec l'occupant nazi. Depuis 2000 sont associés à cet hommage les Justes de France, connus ou anonymes, qui se sont efforcés de protéger les Juifs persécutés, sauvant de nombreuses vies.

En éditant ces discours, nous avons souhaité mettre en lumière la constance de la parole politique depuis trente-cinq ans. Ces textes témoignent d'une attention croissante à la question de l'antisémitisme, et d'une volonté de tirer de ce drame des leçons pour le présent.

Plus qu'un moment de recueillement, cette commémoration annuelle participe à la construction d'une mémoire collective autour des valeurs républicaines. Les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer dans ce travail de pédagogie et de transmission. Ce recueil est une contribution de nos deux associations à ce travail de mémoire, plus que jamais nécessaire en ces temps marqués par la montée des extrêmes et de l'intolérance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Serge Klarsfeld
Président de l'Association
des Fils et Filles
des Déportés Juifs de France

François Baroin
Président de l'Association
des maires de France
et des présidents d'intercommunalité

Par Claude Bochurberg

MONIQUE
RYNGONT

HOMMAGE

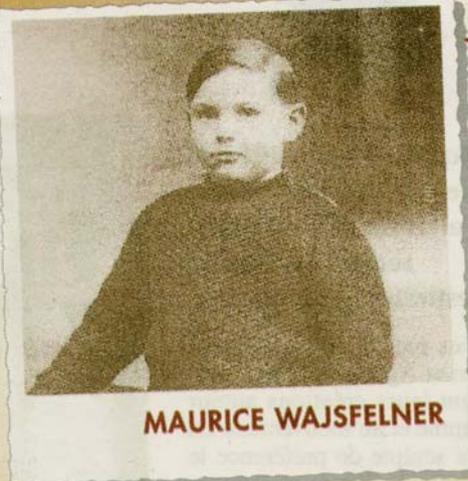
Cette petite fille, que l'on voit entourée par sa mère et son frère Paul 11 ans, sur cette photo extraite du « Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Monique Ryngont, et était née le 30 août 1939 à Paris. Tous trois furent déportés à Auschwitz le 26 août 1942, par le convoi 24. Le père lui avait été déjà déporté par le convoi n°3. La famille habitait rue Savart dans le 20e arrondissement. C.B.



JOSEPH HOLCBLAT

HOMMAGE

Ce jeune garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Joseph Holcblat, et était né le 30 mai 1935 à Paris. Son petit frère, Marcel, était né le 12 mars 1940, à Arès en Gironde. La famille habitait rue Stephenson à Paris. Le père, la mère, et leurs fils furent déportés à Auschwitz, le 28 août 1942, par le convoi 25. C.B.



MAURICE WAJSFELNER

HOMMAGE

Ce jeune garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Maurice Wajsfelner et était né le 6 juin 1933 à Chanzy. Arrêté à Soissons, Maurice fut déporté à Auschwitz, le 3 février 1944, par le convoi 67. Ses parents furent déportés avant lui, avec son frère aîné, Charles âgé de 18 ans, le 29 juillet 1942, par le convoi 12. Maurice fut hébergé à Coucy dans la famille Gochberg, dont la mère et les deux enfants furent également déportés. A Cuffies dans l'Aisne, un collège porte le nom de Maurice Wajsfelner. C.B.



EVA ENGLER

HOMMAGE

Ces deux sœurs, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France » de Serge Klarsfeld, s'appelaient, Eva et Laure Engler, et étaient nées à Hanovre le 13 juin 1933, et le 22 janvier 1932. Toutes deux furent déportées à Auschwitz, le 24 août 1942, par le convoi 23. Leur père les avait précédées par le convoi 15, ainsi que leur mère qui fut séparée de force avec ses filles à Pithiviers, et déportée par le convoi 16. La famille habitait à Alfortville. C.B.

En mémoire des déportés du convoi 55 parti le 23 juin 1943

Le 23 juin au Mémorial de la Shoah, après 3 mois d'interruption, s'est tenue la cérémonie marquant le 75e anniversaire du départ du convoi 55, parti de la gare du Bourget-Drancy le 23 juin 1943 pour Auschwitz, comprenant dans ses wagons 1002 personnes, constituées de familles nombreuses, 561 hommes, 457 femmes, et 160 enfants de moins de 18 ans. Dès le 18 juin, Aloïs Brunner procéda dans la cour de Drancy à un interrogatoire de 1500 internés sur un effectif total d'environ 2500, en vue de préparer le convoi, et ce, pour la première fois. Le 20 juin, Vichy abandonna l'ensemble des Juifs Français, car comme le précise le président des FFDJF, le gouvernement donna son accord (comme en juillet 1942) pour fournir les forces de police dans le but d'arrêter les Juifs. Un témoignage jeté du train, que l'on doit à J. Crémieux-Dunant figurant dans le « Calendrier de la persécution des Juifs de France 1940-1944 » de Serge



Julia Wallach, née Kac, survivante du convoi 55, lisant le nom de son père Joseph Kac.

Klarsfeld, mentionne qu'il y eut 3 évactions lors de ce transport, confirmées par le chef d'escorte. Parmi les déportés, il y avait hormis les ressortissants venus de toute l'Europe, quelque 382 Français, dont nombre d'entre eux l'étaient par naturalisation. Dans une

liste de partants de dernière heure, se trouvait également Henri Krasucki, le futur responsable syndical.

A l'arrivée à Auschwitz, 383 hommes et 217 femmes furent autorisés à entrer dans le camp. En 1945, on dénombra 114 survivants, selon l'estimation des historiens Alexandre Doulut et Sandrine Labeau. Après l'évocation historique de ce convoi par Serge Klarsfeld, en présence de Beate Klarsfeld, Julia Wallach, survivante du convoi 55, Henri Zajdenwegier survivant du convoi 73, des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner au nom des FFDJF et Maurice Zynszajn pour Drancy, les proches et les descendants des victimes, parmi lesquels des familles au complet venues en mémoire des grands-parents, à l'instar de Claire Romi et Maurice Drager, procédèrent à la lecture des noms, selon un protocole réglé par Olivier Lalieu du Mémorial, avant la prière du Kaddish, conduite par le Rabbin Daniel Farhi.

C.B.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du convoi n° 59 partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Dimanche 2 septembre 2018, à 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 59.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des mille déportés du convoi n° 58 partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le mardi 31 juillet 2018,
à 12 heures,
au Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 58 seront lus à cette occasion.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1018 déportés du convoi n° 55 partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Samedi 23 juin 2018, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 55.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

En mémoire des déportés du convoi 57 parti le 18 juillet 1943

Le 18 juillet, au Mémorial, s'est déroulée la cérémonie marquant le départ du convoi 57, parti de la gare de Paris-Bobigny, en direction d'Auschwitz, emportant 1000 Juifs. Parmi ces déportés se trouvait Henry Bulawko. A l'arrivée, 369 hommes et 191 femmes furent autorisés à entrer dans le camp. Le

reste du convoi fut immédiatement gazé. En 1945, il y avait 52 survivants, dont 22 femmes. Après l'évocation historique de Serge Klarsfeld, les descendants et les volontaires se relayèrent pour rappeler les noms des déportés, avant la prière du Kaddish conduite par le rabbin Daniel Farhi.

C.B.



En mémoire des déportés du **convoi 58** parti le 31 juillet 1943

Le 31 juillet au Mémorial, s'est déroulée la cérémonie marquant le départ du convoi 58 parti de la gare de Bobigny le 31 juillet 1943 pour Auschwitz avec dans ses wagons 514 hommes, 480 femmes, 6 indéterminés et 95 enfants de moins de 18 ans. Parmi les déportés se trouvaient les époux Benichou et leurs 7 enfants. Brunner se chargea de rédiger le télex à Berlin annonçant le départ du convoi. A l'arrivée, 218 hommes et 55 femmes entrèrent dans le camp. 727 personnes furent immédiatement conduites à la chambre à gaz. En 1945, on dénombrait 44 survivants, dont 28 femmes. Parmi les survivants, le Dr Fred Sedel laissa un témoignage impressionnant dans son récit : « Habiter les ténèbres ». Après l'évocation des circonstances historiques par Serge Klarsfeld, en présence de Beate



Klarsfeld, des porte-drapeaux des FFDJF Alex Halaunbrenner FFDJF et Maurice Zynszajn pour Drancy, les descendants et les proches des victi-

mes procédèrent à la lecture des noms, avant la prière du Kaddish, conduite par le Rabbin Daniel Farhi.

C.B.



En mémoire des déportés du **convoi 59** parti le 2 septembre 1943



Le 2 septembre au Mémorial, s'est tenue la cérémonie marquant le départ du convoi 59 parti de Bobigny pour Auschwitz le 2 septembre 1943, emportant dans ses wagons 441 femmes, 551 hommes, 8 indéterminés, et 130 enfants de moins de 18 ans. Plus de la moitié des déportés étaient des Juifs Français devenus la cible de la Gestapo. Brunner qui rédigea le télex à l'intention de Berlin fit arrêter impitoyablement des personnes hospitalisées pour

les déporter. A l'arrivée, 232 hommes et 106 femmes entrèrent dans le camp. En 1945, il y eut 21 survivants, dont 4 femmes. Après l'exposé des faits par Serge Klarsfeld, en présence de Beate Klarsfeld, Jacques Fredj et Olivier Lalieu, suivi de la lecture des noms par les proches et descendants des victimes, et par Esther Senot, née Dzik, en 1928, rescapée de ce convoi 59, qui témoigna de son parcours, le « Kaddish » fut conduit par le Rabbin Daniel Farhi. C.B.



Les FFDJF remercient chaleureusement nos photographes Marylou et Charles Tremil, ainsi que Sarah et Georges Wojakowski, à Lyon, Madame Claude Martin et nos amis allemands, Heide et Rolf Brand.

ALLOCATION

Serge Klarsfeld, Président des FFDJF, Cimetière Montparnasse, le 12 juillet 2018 aux obsèques de Claude Lanzmann

Ils étaient nombreux ceux qui supportaient difficilement le personnage difficile qu'était certainement Claude Lanzmann. Ils auraient dû pourtant être indulgents : ils étaient confrontés à un homme intellectuellement supérieur qui s'était haussé au dessus de lui-même en s'engageant totalement pour deux causes liées par l'enchaînement des événements : le génocide subi par le peuple juif et la renaissance d'un Etat Juif après 19 Siècles de disparition. Il appartenait à cette génération exceptionnelle qui avait vécu les deux événements. Il n'avait pas subi la Shoah, ce mot qu'il a imposé en France et en Israël; la Shoah, il l'avait combattue, adolescent, les armes à la main dans la Résistance. Pouvait-il prévoir en allant étudier en Allemagne à Tübingen pour y parfaire sa formation intellectuelle qu'il était en train de se forger les armes pour créer plus tard une oeuvre impérissable sur une tragédie indicible.

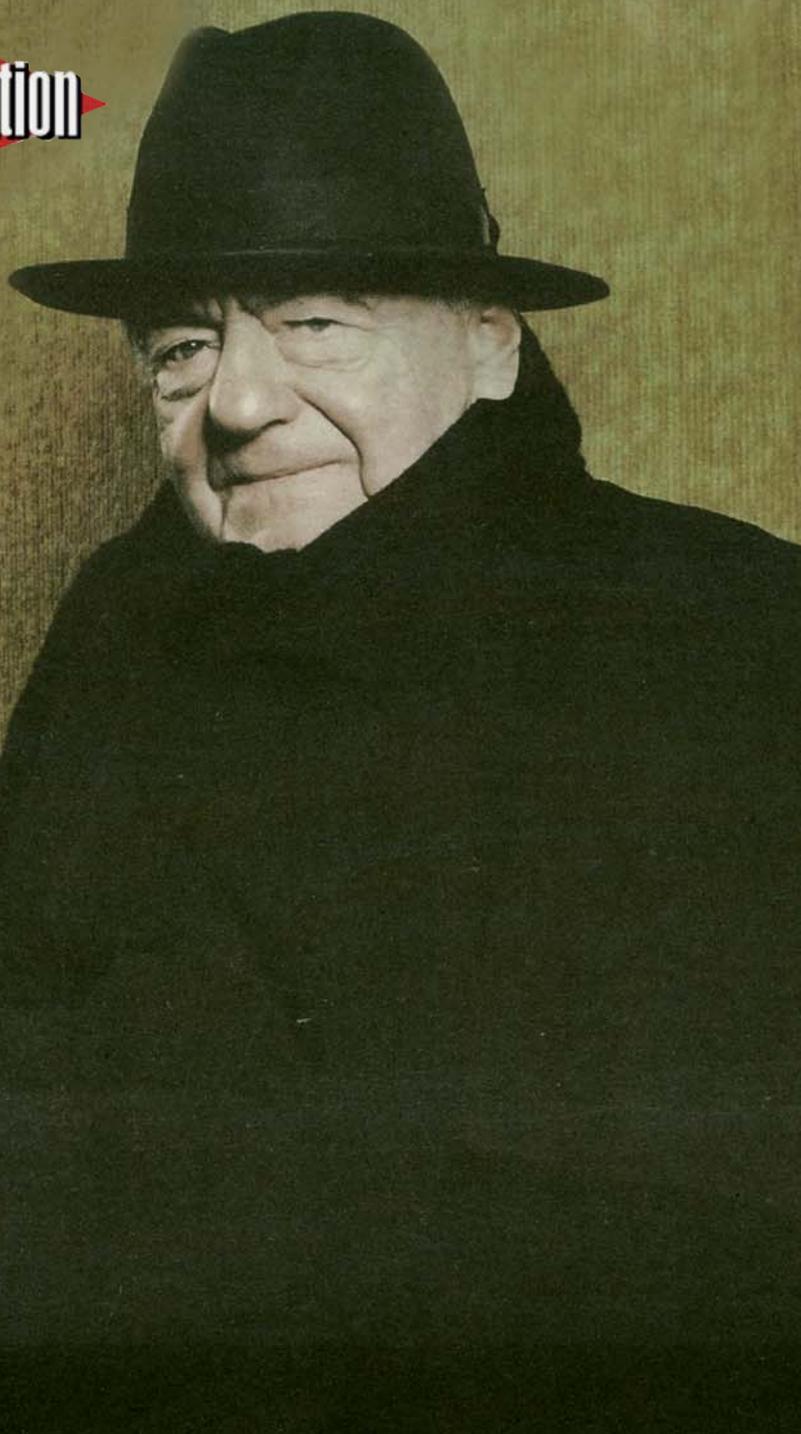
Certes il y avait déjà les livres d'histoire, les récits, les témoignages écrits; il y avait Raoul Hilberg, il y avait Elie Wiesel, il y avait Primo Levi; mais dans le monde d'images qui est le notre, la mise à mort de millions de Juifs n'avait pas inspiré à de grands cinéastes l'ambition d'une oeuvre à la mesure des dimensions de ce crime sans précédent contre l'humanité. Il ne s'agissait pas pour Claude Lanzmann de faire un film, mais une oeuvre artistique, s'affranchissant des images d'archives et des contraintes d'horaire et allant au plus profond de la vérité de ce qui s'était passé par l'intermédiaire du regard et de la voix des témoins, victimes et parfois bourreaux, porteurs d'une réelle authenticité grâce à l'intelligente volonté de Claude.

En morale politique Claude jouait le rôle de boussole pour les Juifs car il a pris position pendant des décennies dans les plus grands médias sur tous les problèmes qui concernaient les Juifs et ses articles passionnés mais parfaitement maîtrisés et remarquablement écrits guidaient ses lecteurs sur les voies de la raison et non de la démesure.

J'ai toujours soutenu Claude, car nous suivions des voies parallèles et nous partagions les mêmes engagements. Je le considérais comme un génie qui, lorsqu'il s'était lancé dans son immense et aventureuse entreprise, s'était heurté aux mêmes obstacles que moi, à une époque, les années 70, où l'indifférence à l'égard du sort des Juifs de la Shoah était encore générale; quand le Mémorial du Martyr Juifs Inconnu à Paris était vide de visiteurs, quand Yad Vashem à Jérusalem n'était qu'un modeste mémorial et quand ailleurs il n'y avait rien ou presque. Tout a changé depuis et Shoah y a joué le plus grand rôle. Quelques membres des Sonderkommandos qui voulaient laisser une trace ont enfoui dans la terre d'Auschwitz leurs témoignages en espérant qu'il seraient un jour découverts. Claude Lanzmann a dû longtemps se battre avec la même énergie pour que son oeuvre ne reste pas enfouie, qu'elle soit diffusée au grand jour et au plus grand nombre. Avant de nous quitter il en a eu la certitude et celle que son oeuvre était reconnue dans le monde entier. Claude Lanzmann a droit lui aussi à notre reconnaissance; il a droit à notre admiration et à notre profonde affection qui ne seront pas vaincues par sa mort.



Libération



*« Car le jeune homme est beau,
mais le vieillard est grand. »*

Dominique Lanzmann-Petithory,
son épouse,
en union avec feu leur fils,
Felix Lanzmann,
Angélique Lanzmann,
sa fille,

Colette Kleiber,
sa belle-mère,
Ghislaine Chatté,
marraine de Felix,

Florence Lanzmann,
sa belle-sœur,
en union avec feu
Jacques Lanzmann,
son frère,
leurs enfants,

Ses neveux et petits-neveux,

Ses amis proches,
Les amis du 39, rue Boulard,

ont la douleur de faire part du départ de

Claude LANZMANN,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand croix
dans l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Résistance avec rosette,

croix du Mérite
de la République Fédérale d'Allemagne,

cinéaste,
écrivain,
directeur de la revue
Les Temps Modernes,

survenu le jeudi 5 juillet 2018,
dans sa quatre-vingt-treizième année.

Un hommage national lui sera rendu
le jeudi 12 juillet, à 15 heures, dans la cour
d'honneur de l'Hôtel national des
Invalides, Paris 7^e.

Il sera suivi de l'inhumation, à 17 h 30,
au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e,
dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*« Que son nom impérissable
soit lié à la mémoire
des victimes de la Shoah
et à la gloire d'Israël
dont il fut le fils courageux. »*

39, rue Boulard,
75014 Paris.

**CLAUDE LANZMANN
MÉMOIRE AU POING**

Maurice Jablonski ultime survivant du convoi 51 nous a quittés

Notre ami, Maurice Jablonski, né le 23 février 1924 à Varsovie, nous a quittés le 23 juin, deux ans après son épouse.

Actualité Juive

Les filles, ses petits-enfants, son frère, ses sœurs, ses plus proches amis, Maurice Rajade, et Milo Adoner vice-président de l'UDA, et Alex Halaunbrenner porte drapeau des FFDJF, ainsi que nombre de fidèles de la Varenne l'ont accompagné lors de son inhumation le 26 juin à Bagneux, au cours de laquelle un hommage d'une rare intensité lui fut rendu par les Rabbins Mevorah Zerbib, Michael Azoulay, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, Michel Dluto, président de la Varenne et Serge Klarsfeld, qui lui retraça son parcours hallucinant de survivant de 2 convois, les convois 50 et 51, des 4 et 6 mars 1943, qui furent dirigés sur Sobibor. A l'arrivée, 9 hommes (4 pour le convoi 50, et 5 pour le convoi 51, dont Maurice Jablonski) furent conduits à Maïdanek. Puis de là, 6 hommes sur les 9 furent mutés à Auschwitz au printemps 1943, les autres au camp de Budzin. Maurice lui fut transféré à Birkenau en juillet 1943, et plus tard à Jaworzno et Blechhammer, avant de subir les « Marches de la Mort. » Il était ainsi le seul survivant ayant échappé à un



Maurice Jablonski lors du tournage du film en Pologne.

destin fatal dans 3 camps d'extermination. En 2003, nous sommes partis avec lui en Pologne pour réaliser un film, avec le concours de Serge Klarsfeld. C'était la première fois qu'il retournait sur ces lieux maudits. A ses côtés, pour effectuer ce voyage qu'il redoutait tant, se trouvaient Jo Wajsblat, André Chomand, survivants d'Auschwitz et sa

femme Micheline, ainsi que Albert Hochbaum et Lazare Domniez, Militants des FFDJF, Serge Klarsfeld et moi-même. Tous ont disparus. Nous sommes profondément affectés. Reste le film : « Maurice Jablonski, le survivant du convoi 51 » qui présente désormais une haute valeur historique, ainsi que la trace sensible de ces êtres magnifiques. Jamais nous n'oublierons Maurice, ce « Mensch » qui parlait peu de lui, mais dont les actes n'étaient tendus que dans le but de faire le bien autour de lui, de notre communauté, et d'Israël. A l'origine d'une réussite sociale notable, il était l'humilité même. C'était un seigneur. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

➔ Maurice Jablonski était un homme exceptionnel; probablement parce qu'il avait surmonté une étape particulièrement tragique de son parcours de vie; il était un survivant; il était LE survivant: depuis plus de 15 ans il restait le seul rescapé des 1900 hommes déportés avec une centaine de femmes par les convois 50 et 51 des 4 et 6 mars 1943. A la suite d'un attentat contre deux officiers de la Luftwaffe sur le Pont des Arts à Paris, les autorités d'occupation à Paris ont décidé la déportation de 2000 hommes et la police française est allée les rafler dans la province de la zone sud. Maurice, né à Varsovie mais enfant de Montreuil, a été arrêté dans l'Indre à Neuvy-St-Sépulcre alors que sa mère, Elka, avait déjà été arrêtée dans la province de la zone nord et déportée le 20 juillet 1942. Maurice a été arrêté le jour de son 19ème anniversaire le 23 février 1943. Il a été dirigé très brièvement sur quatre camps de transit: Douadic, Nexon, Gurs et Drancy. Maurice évitait de se plaindre et d'évoquer les péripéties de son odyssée concentrationnaire. Il était pourtant le seul homme encore vivant à être passé par trois de plus terrifiants centres d'extermination: Sobibor, Maidanek et Auschwitz-Birkenau. Maurice a été déporté le 6 mars 1943 avec son ami Mendel Fuks. Ils sont arrivés 4 jours plus tard sur le quai de la gare de Sobibor. Un officier SS a demandé, je cite Mendel Fuks "50 jeunes pour un travail très dur dans l'eau jusqu'au cou". Maurice et Mendel se sont portés volontaires et leur groupe a été conduit à une baraque surmontée d'un grand panneau "Hier vernichtet man die lausige Juden" (Ici on extermine la vermine juive). Un autre SS les a examinés un par un et ceux qui ont été retenus ont été embarqués à nouveau, mais cette fois dans un train se dirigeant vers l'ouest, destination le camp de Lublin-Maidanek où quelques uns de ce groupe qui sont parvenus à survivre après trois mois dans des conditions épouvantables ont été transférés à Auschwitz-Birkenau. Je me souviens de Maurice à Maidanek me restituant la topographie de son Maidanek de 1943 et tâchant avec pudeur de ●●●

- ● ● dissimuler sa vive émotion. A Birkenau on lui tatoua son n° de matricule le 129348. Puis il fut dirigé sur un Kommando annexe d'Auschwitz, la mine de charbon de Jaworzno où il a travaillé au fond comme mineur et comme esclave quelques mois pendant que mon père s'épuisait à mort non loin de là dans un autre Kommando d'Auschwitz, la mine de Furstengrubbe. Transféré dans un autre camp à Blechhammer, Maurice la quitta pour les marches de la mort où tant de ses compagnons furent abattus, lui, Maurice, marchait et refusa de mourir jusqu'à sa libération qui coïncida avec le jour de la Victoire.

Mendel Fuks a exprimé ce que peut-être Maurice a ressenti quand il fut libéré: "J'étais physiquement un squelette et psychologiquement un dément. Je n'avais plus rien à apprendre et tout à oublier". Maurice, lui, s'est ressaisi et il s'est souvenu moins par des paroles que par des actes: il s'est engagé généreusement pour soutenir ses camarades de déportation et pour soutenir l'existence, la sécurité et le développement de l'Etat d'Israël. Maurice a soutenu efficacement notre association des FFDJF et la mémoire de la Shoah. Notre premier grand ouvrage "Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France" ainsi que "Le Mémorial des Enfants Juifs déportés de France" se diffusaient très bien dans son magasin parce qu'il obligeait ses clients à l'acheter. A l'époque où Beate et moi étions isolés, Maurice nous a honorés de son amitié.

En novembre 2003, Maurice a eu le courage d'accepter de participer en Pologne au film que Claude Bochurberg et moi voulions tourner sur "Le Survivant" à Sobibor, Maidanek, à Birkenau, à Jaworzno. Dans notre petit groupe autour de Maurice, Claude et moi, Jo Wajsblatt déporté de Lodz, André Chomand déporté de Drancy et son épouse Micheline, Lazare Dumnitz et Albert Hochbaum, orphelins de déportés. Tous les cinq ont disparu depuis ce mémorable périple qui a permis à Maurice de laisser grâce à ce film une trace historique qui lui survivra. Oui tous ont disparu et même Maurice qui paraissait pourtant impossible à abattre moralement et physiquement; homme d'action ne se faisant pas d'illusions mais toujours extérieurement optimiste et de bonne humeur.

Cher Maurice c'est tout un monde qui disparaît avec toi qui dans ta jeunesse a pénétré dans l'enfer et a réussi à le traverser et à en sortir plus fort qu'en y entrant. Notre association et le Mémorial de la Shoah, nous t'avons rendu un hommage public le 18 juin 2014 et tu as eu la force de prendre la parole ce soir là, toujours élégant, impeccable et direct. Aujourd'hui encore tu es très entouré de tous ceux qui sont là, qui t'aimaient et t'admiraient comme tu le méritais.



Daniel Saimand (Zajdman) est mort le 21 juin à 87 ans. Il était survivant d'une famille juive polonaise raflée à Salles-Lavalette (Charente): ses parents Abraham et Dina ainsi que sa soeur Ella. Daniel n'a eu de cesse avant d'obtenir que la mémoire de nombreux Juifs arrêtés à Salles-Lavalette soit honorée au monument aux morts de la commune. Il était un militant fidèle de la mémoire et nous ne l'oublierons pas.



Jacques Rosenstoch nous a également quittés à l'âge de 86 ans. Lui aussi s'était chargée de la mémoire des Juifs raflés dans l'arrière pays niçois.



Me Charles Libman est mort le 14 juillet à 94 ans . Il s'était porté volontaire pour nous aider et fut pendant une quinzaine d'années l'avocat des FFDJF aux côtés de Serge et Arno Klarsfeld qu'il faisait bénéficier de sa remarquable expérience d'avocat d'assises qu'il était depuis 1944. Il a participé notamment aux procès de Barbie et de Touvier et aux affaires Leguay et Bousquet.

DISPARITIONS



La famille,
Guylaine Chailler,
son épouse,
Michèle et Viviane,
ses filles,
Elie, Pascal, Laura et Yael,
ses petits-enfants,
Léa et Noa,
ses arrière-petits-enfants,
Ses amis,

ont l'infinie tristesse d'annoncer le décès de

Charles LIBMAN,

survenu le 14 juillet 2018, à Deauville,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ses obsèques auront lieu au cimetière
parisien de Bagneux, dans l'intimité.

Le 28 mars 1983, les deux mères étaient à
Lyon avec leurs avocats pour se porter
parties civiles contre Barbie.

De gauche à droite : M^e Serge Klarsfeld,
M^e Charles Libman, Mme Benguigui,
Mme Halaubrenner et son fils Alexandre
qui cache M^e Richard Zelmati.
Cliché Progrès de Lyon.

A la veille de la cérémonie du 22 juillet
commémorant les rafles anti-juives, les
Fils et Filles des Déportés Juifs de France,

ont appris avec tristesse le décès,
le 14 juillet 2018, de

M^e Charles LIBMAN

qui fut avec Serge et Arno Klarsfeld avocat
des FFDJF dans les affaires et procès de
crimes contre l'humanité : Barbie, Leguay,
Bousquet, Touvier, Papon, Brunner.

Charles Libman était commandeur de la
Légion d'honneur.

klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr

Expositions : celle sur notre action qui a été présentée neuf mois au Mémorial de la Shoah sera présentée à Nice vers la fin novembre au Musée Massena sur la Promenade des Anglais. Je suis co-curateur de l'exposition sur les oeuvres dessinées, peintes et sculptées de David Olère au Musée d'Etat d'Auschwitz. Elle débutera le 30 octobre. Beate et moi aurons également à prendre la parole prochainement à Izieu, à la célèbre école d'Eton en Angleterre, à Vichy, à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Dallas, à Houston. Beate aura à parler en Worms et à Bruxelles en Octobre.

Charles Testyler ce témoin exemplaire s'en est allé

Charles Testyler, né le 14 juin 1927 à Slawkow en Pologne, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Médaille Vermeil de la Ville de Paris, nous a quittés le 22 juin dernier, laissant dans l'affliction sa femme Arlette, les siens et ses nombreux amis.

Un fervent et juste hommage lui a été rendu par le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, et l'un de ses petits-fils, lors des obsèques à Bagneux le 25 juin, en présence des responsables et représentants du B'nai Brith, du Keren Hayessot, du Crif, du Mémorial, du Consistoire, de la Synagogue Charles Liché, du Lycée Alliance, et de l'écrivain Tatiana de Rosnay. Jusqu'à ses instants ultimes, Charles s'est porté à la rencontre des élèves avec Arlette, pour témoigner de son parcours de déporté en 1942, qui eut à subir l'enfer de 7 camps, avant de retrouver ses deux frères en 1945. Hormis Charles, et ses deux frères, notamment Joseph, de mémoire bénie, qui épousa la sœur d'Arlette, la famille Testyler fut complètement anéantie. Il y a un an, nous étions réunis autour de lui pour célébrer ses 90 ans dans le « Plezl », où il était heureux, entouré de sa femme, de sa fille médecin, et de ses petits-enfants. Peu de couples ont agi avec une telle abnégation pour lutter contre l'oubli, s'impliquer pour Israël, ainsi que dans nombre d'associations juives, et auprès des jeunes pour transmettre son héritage mémoriel. Ce dont ils témoignent dans leur ouvrage notoire : « Les enfants aussi. »



Charles Testyler le jour de ses 90 ans ans, le 14 juin 2017, avec sa femme Arlette.

Arlette, rescapée du Vel d'Hiv et de Pithiviers, et Charles s'unirent en 1952. Tous deux tendus d'amour l'un pour l'autre, formèrent un couple de choc qui a accompli une œuvre de mémoire inouïe, non seulement sur les lieux de l'extermination, avec « l'Association Mémoire et Vigilance des Lycéens », mais encore auprès de tous les publics.

Reste le souvenir d'un « Mentsch » humble et combatif. Cette année encore, je l'avais retenu pour allumer une bougie à la Victoire, lors de la cérémonie du 2 septembre... C'est bien la première fois qu'il ne répondra pas présent... ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Prises de parole récentes

- 14 juin, au Mémorial de la Shoah, soirée sur le Journal de Lucien Dreyfus publié dans la collection "Témoignages" dont je préside le Comité de Lecture à la FMS
 - 23 juin, lecture du convoi n° 55
 - 25 juin : lycéens de Palaiseau au Mémorial de la Shoah
 - 27 juin : pris de parole à la remise des Bourses Zellidja
 - 28 juin : New York au Consulat général de France avec Beate
 - 13 juillet : université d'Eté au Mémorial de la Shoah
 - 18 juillet : lecture du convoi 57
 - 24 juillet : remise de la Légion d'honneur à Serge Hajdenberg
 - 31 juillet : lecture du convoi 58
- sans compter plusieurs réunions à la FMS, à la Commission du Souvenir du CRIF, pour le projet Aladin, la préparation du "Mémorial des Rescapés" qu'Alexandre Doulut, Sandrine Labeau et moi-même publions en septembre.

Deux de mes meilleurs camarades de classe au lycée Claude Bernard ont eu l'occasion de nous aider, Beate et moi, pendant nos campagnes. A Bruxelles, le 14 novembre 1968, une semaine après la Gifle de Beate au Chancelier Kiesinger, ce dernier devait donner une conférence à Bruxelles devant les dirigeants de l'OTAN et de nombreuses personnalités belges. Sur sa lancée de Berlin-Ouest, Beate s'est rendue en Belgique, accompagnée de ma mère. Avec l'aide de Philippe Lemaître, qui était sur place le correspondant du "Monde" auprès de la Communauté européenne, Beate a pu, à l'Université Libre de Bruxelles, mobiliser de nombreux étudiants et militants de mouvements de jeunesse juive. Le lendemain matin, la police expulsait Beate et ma mère de Belgique; mais le soir à _____, Kiesinger a subi une très dure humiliation: chaque fois qu'il tentait de parler, un jeune se levait et criait "Kiesinger nazi". Cet échec a été durement ressenti par la Chancelier. Le lendemain, près de son hôtel et de la gare centrale, eurent lieu des affrontements extrêmement violents entre la police et des manifestants anti-Kiesinger. En une seule semaine un certain nombre d'Allemands ont alors compris que le passé de leur Chancelier posait subitement des problèmes en Allemagne et à l'étranger.

Michel Boyer a appartenu aux services "Economie" de l'AFP puis du "Monde". Quand j'ai décidé de partir pour l'Amérique du Sud en 1972 afin d'y monter avec Régis Debray une tentative d'enlèvement de Barbie en Bolivie avec l'appui d'opposants boliviens à la dictature du Colonel Banzer, Michel Boyer m'a prêté son passeport sur lequel un autre de mes amis de lycée, le chirurgien Daniel Marchak réussit avec ses instruments à greffer ma photo à la place de celle de Michel; Aucun contrôle de police frontalière n'a décelé cette substitution.

Michel Boyer vient de mourir; Philippe Lemaître a rédigé sa nécrologie dans "Le Monde".
Merci à mes amis d'enfance et qui le sont restés plus tard.

Michel Boyer

Journaliste



Michel Boyer, qui est mort à Paris le 5 juillet, avait passé près de vingt-cinq ans au *Monde*, principalement au service Economie du journal. Après des études d'économie et de sciences politiques faites à Paris, où il était né le 7 juin 1935, et un service militaire effectué en Algérie, Michel Boyer avait commencé sa carrière de journaliste à l'Agence France-Presse.

En 1970, il avait été engagé au *Monde* par Gilbert Mathieu, le charismatique chef du service Economie de l'époque. Les deux hommes, bien que très différents, s'entendaient bien. En ce temps-là, le journal tirait autour de 600 000 exemplaires et Gilbert Mathieu, l'enthousiaste, le voyait volontiers grimper à des sommets et dépasser le million de copies. Il n'en appréciait pas moins cette nouvelle recrue plaidant pour la retenue, un journal toujours plus rigoureux, ramassé, voire austère, à tous égards irréprochable.

Il y avait en effet un côté puritain, très scrupuleux dans la démarche professionnelle de Michel Boyer et qui la marqua de bout en bout : la recherche de la précision, du détail juste, le refus de la facilité et de l'approximation. Cette manière de faire, il l'appliqua plusieurs années à l'exploration des économies étrangères, surtout européennes et moyen-orientales. Michel Boyer voyagea alors beaucoup pour le journal, préparant attentivement ses déplacements avec le souci, digne d'éloges, d'associer les correspondants sur place à son travail.

Cette connaissance fine de nombreuses économies étrangères lui fut d'une grande aide lorsqu'il succéda à Paul Fabra à la tête du supplément paraissant chaque lundi, « Le Monde de l'économie ». Succession difficile vu la notoriété acquise par cette publication hebdomadaire. Mais succession réussie, et Michel, qui n'était en rien un idéologue, parvint à donner un ton particulier, qui lui était propre, à la publication. Cela notamment

7 JUIN 1935 Naissance à Paris

1970 Entre au journal « Le Monde »

1994 Quitte le journal

5 JUILLET 2018 Mort à Paris

grâce à des relations solides avec ceux qui étaient alors de jeunes économistes : Christian Saint-Etienne ou Bernard Maris. Parmi les infléchissements donnés par Michel Boyer, on retiendra une attention particulière portée au marché des matières premières.

Perfectionnisme et empathie

Michel Boyer consacra ensuite, suite logique du supplément « Economie », une partie importante de son activité à la supervision du *Bilan économique et social*, une des productions à succès du *Monde* lancée dans les années 1970 par Gilbert Mathieu. Un travail de bénédictin auquel le perfectionnisme de Michel Boyer convenait à merveille. Perfectionnisme, mais aussi empathie : il s'agissait de dialoguer, de stimuler, parfois de presser le réseau de correspondants du journal. Michel Boyer s'y employait avec amitié et talent. Cet homme réservé était populaire auprès de ses interlocuteurs qui, lors de leurs passages à Paris, ne manquaient jamais de lui rendre visite.

Peut-être pour ne pas tout donner à la chose économique, Michel participa à une tentative de supplément « Débats ». Ce fut comme sa « danseuse », sa distraction ; il aimait cette tentative rédactionnelle, malheureusement pour lui vite stoppée. Ainsi s'achevait sa carrière. Celle-ci fut donc presque intégralement consacrée au *Monde*. Un journal, dont, comme d'autres, il se plaignait parfois, mais qui lui tint tant à cœur. ■

PHILIPPE LEMAÎTRE,
ANCIEN CORRESPONDANT
DU « MONDE » À BRUXELLES

[« Le Monde » présente à ses proches ses plus vives et sincères condoléances]

NOTRE AMI GEORGES LOINGER, GRAND RÉSISTANT JUIF, A FÊTÉ SES 108 ANS !

J'ai rencontré Georges Loinger en 1941 quand j'avais cinq ans au Château de Masgelier dans la Creuse. Ce château était un centre OSE où vivaient une centaine d'enfants. Georges Loinger était alors chargé de l'éducation physique des enfants de tous les centres OSE de la Creuse et de la Haute-Vienne. 77 ans plus tard si je m'étonne parfois d'être encore là, Georges Loinger est en passe de devenir le doyen des Français : il vient, le 29 août 2018, d'atteindre les 108 ans. Ce valeureux militant de toutes les grandes causes juives (résistant il a fait passer clandestinement et personnellement plus de 300 enfants en Suisse; Sioniste, il a participé à l'immigration clandestine en Palestine avant de diriger à Paris la ZIM; mémorialiste il a pris l'initiative et la direction de la rédaction de plusieurs ouvrages sur la Résistance Juive) a été honoré comme il se doit par l'OSE et son président Jean-François Guthman (sur la photo) et par de nombreuses personnalités.



*L'encadrement
des enfants juifs
dans la Creuse
et la HauteVienne
en 1942 :
Georges Loinger
est le premier à droite*

COMMÉMORATION

En mémoire du sacrifice héroïque des combattants juifs

Il y 79 ans, le 3 septembre 1939, 25000 hommes sur les 160000 Juifs étrangers vivant en France se portèrent volontaires pour combattre l'Armée Allemande au sein des 11e et 12e Régiments Etrangers d'Infanterie, de la 13ième demi-brigade de la Légion Etrangère, du 97e Groupe de reconnaissance de division d'infanterie, et des 21ième, 22e et 23e RME, et combattirent avec panache à Narvik, dans la Somme, dans l'Aisne, et dans les Ardennes.

Le 3 juin, sous le patronage de Geneviève Dariussecq, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, un hommage fervent orchestré par Olivier Laliou, au nom du Mémorial de la Shoah, a été rendu à ces combattants à Bagneux, au pied du Monument où reposent 66 soldats tombés au Champ d'Honneur. En ce Haut Lieu symbolique, nombre de personnalités, civiles, d'élus, de délégués de la CEVACJ du Mémorial, de responsables associatifs, d'aumôniers militaires, dont Nouicer Mounira, pour le culte musulman, et Véronique Dubois pour le Judaïsme, de jeunes de l'Hashomer Hatzair, ainsi que Serge et Beate Klarsfeld, et Philippe Allouche de la FMS, avaient tenu à être présents lors de ce rendez-vous du premier dimanche de juin. Après la « Marseillaise » se succédèrent à la tribune : Nadia Grobman, fille de volontaire, puis, Sacha Gozlan, président de l'UEJF, qui après avoir dénoncé la poussée antisémite, et rendu hommage à des héros, tels que Joseph Kessel et Edmond Fleg, demanda que « le Président de la République renonce



Les officiels face au Monument de Nathan Rapoport.

à se rendre dans la maison de Pierre Loti, à l'occasion du lancement du loto du patrimoine » (en raison de ses écrits antisémites). A sa suite, intervinrent : Francis Kalifat, président du CRIF, puis Jacky Fredj directeur du Mémorial, qui évoquèrent l'héroïsme exemplaire de ces combattants, et dénoncèrent avec fermeté le retour du fléau antisémite. Après ces interventions, les officiels et les responsables associatifs procédèrent

aux dépôts des gerbes, avant les prières de l'aumônier militaire Véronique Dubois, du Rabbïn Mévorah Zerbib, et du Grand Rabbïn de France, Haïm Korsia pour celle de la République Française. Comme tous les ans, cette cérémonie fut rythmée avec brio par la Chorale Mit A Tam, de la CEVACJ du Mémorial, dirigée par Carine Gutlermer ».

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Un bulletin qui servira la recherche à l'avenir...



Le numéro 138 du bulletin de juin des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, « Militants de la Mémoire », édité par Serge Klarsfeld, qui vient de paraître, fort de quelque 70 pages en grand format, s'impose comme une remarquable vitrine des activités liées au travail de Mémoire au sein de notre pays, et au-delà. Vu la qualité et la rigueur de ces bulletins déployés sur des décennies, il ne fait aucun doute que ces derniers s'inscrivent déjà pour demain comme des outils obligés pour les chercheurs et les familles. Comme l'écrit le président des FFDJF dans son éditorial traditionnel : « L'avenir de la mémoire de la Shoah, de notre mémoire de survivants est garanti ; mais à condition que l'environnement politique le permette. C'est pourquoi notre message vers l'extérieur est l'engagement civique. » Ainsi, au sommaire, on trouve hormis

le compte rendu de toutes les manifestations du souvenir, le témoignage d'Henri Borlant, déporté à 15 ans, survivant d'Auschwitz, les photos historiques de la première pierre du Mémorial posée en 1953, accompagnées du témoignage de Serge Klarsfeld, présent ce jour-là, ainsi que la mise en garde qu'il effectua avec Beate et Arno, dans *le Figaro* le 8 mai dernier contre les tentations nationalistes. Articles et textes divers figurent également dans ce bulletin très élégant, étayés de photos couleurs que l'on doit pour beaucoup à Marylou Tremil, de même que l'on y trouve les informations relatives à la commémoration du 16 juillet, ainsi que la photo de l'œuvre impressionnante réalisée par Denis Chetboune, conçue par Serge Klarsfeld, qui sera installée dans le Jardin des Enfants du Vel d'Hiv, inauguré le 16 juillet 2017, par le Président de la République. **C.B.**

Extrême droite autrichienne

Le Monde

20 AOÛT 2018

**Environ
4 000 hommes,
recrutés dans
la haute société,
resteraient
fidèles aux
corporations
estudiantines**

On estime qu'environ 4 000 hommes, recrutés dans la haute société, resteraient fidèles à ces structures dont le ministère autrichien de l'intérieur affirmait dès la fin des années 1990 qu'elles souhaitaient, sous leurs appellations épiques (Olympia, Brixia, Corps Vandalia...), « faire accepter d'une certaine façon, par des chemins détournés, les idées nationales-socialistes ».

Lors de son dernier passage à Vienne, la militante antinazie Beate Klarsfeld se disait consternée par l'apathie de l'UE, qui accepte de travailler avec de telles personnalités : « Il est incompréhensible pour moi que les gens ne semblent pas se rendre compte de ce qu'implique une prise de pouvoir par l'extrême droite. »

Benjamin Abtan, le président du Mouvement antiraciste européen, évoque pour sa part un « affaiblissement moral » des élites politiques, mais aussi d'une Commission européenne « s'accommodant » de la situation. « Cela ne semble poser aucun problème que des gens qui sont dans une filiation très claire avec le nazisme président l'UE », dénonce-t-il. Lors d'un entretien accordé au journal régional *Tiroler Tageszeitung*, le 11 août, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, qualifiait le gouvernement autrichien « d'incontestablement proeuropéen ». ■

BLAISE GAUQUELIN

Pension de la Claims

Dans les 30 prochains mois, la pension que verse l'Allemagne au titre de l'article 2, augmentera de 53,6% et passera de 352 € mensuels à 541 €.

La première augmentation aura lieu le 1er janvier 2019 et cette pension passera à 415 €.

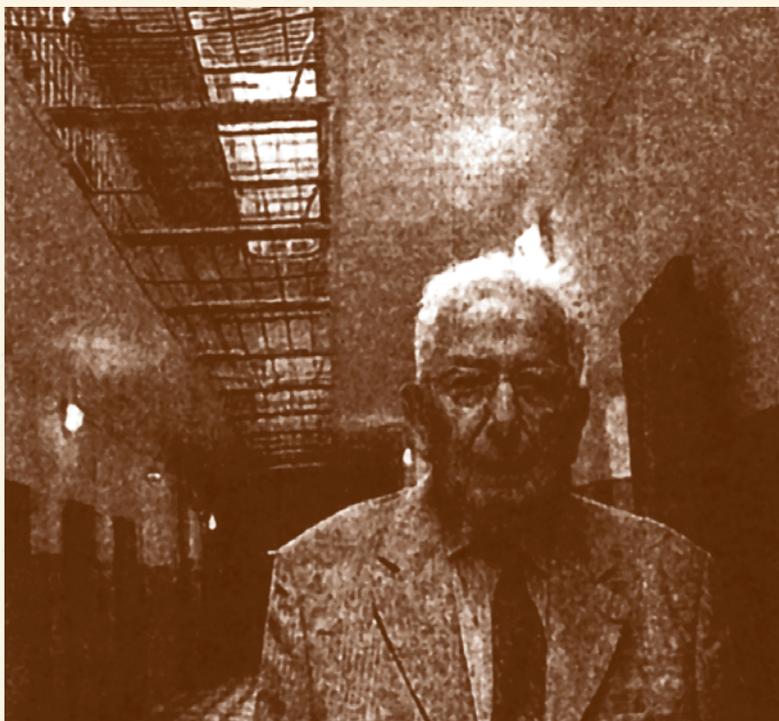
LYON DISTINCTION

LE PROGRÈS

SAMEDI 7 JUILLET 2018

Claude Bloch commandeur dans l'ordre des Palmes académiques

Un oubli dans notre reportage du 6 juillet consacré à la remise, la veille au Mémorial de Montluc à Lyon, des Palmes académiques au rescapé d'Auschwitz Claude Bloch. Nous n'y avons pas précisé que ce dernier a été fait commandeur dans cet ordre ministériel. Or, ce point est bien sûr très important car il s'agit là du plus haut grade de cette distinction, après celui de chevalier et d'officier. Cela montre la force de l'hommage que la République a tenu à rendre à cet ex-comptable de 89 ans, qui témoigne sans relâche, notamment auprès des scolaires, de son histoire et du génocide des Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est la rectrice d'académie, Marie-Danièle Champion, qui l'a décoré, en présence de Jean-Olivier Viout, président du conseil d'orientation de



■ Jeudi 5 juillet, au Mémorial national de la prison de Montluc (Lyon 3^e). Claude Bloch, avant la cérémonie. Photo Philippe JUSTE

Montluc, et d'une soixantaine de personnes (famille de Claude Bloch, résistants et dé-

portés, élus, représentants d'associations, etc.).

Nicolas BALLE

RHÔNE HISTOIRE

Résistante à 19 ans, humble toute sa vie

Tiens ! On l'imagine bien rouspéter – discrètement – quelques secondes, au moins pour la forme, Denise Vernay-Jacob, si elle avait osé se glisser là, parmi la foule de 200 personnes réunies vendredi matin au Mémoire national de la prison de Montluc à Lyon.

Tant d'éloges officiels à son égard... Cette grande résistante lyonnaise – morte en 2013 à Paris – en aurait été un peu gênée. Pas le genre de la maison, de « se la ramener ! », comme l'on dit de nos jours.

Si humble d'ailleurs, cette femme de caractère, que le président Emmanuel Macron persistera à l'oublier dans les deux discours d'hommage à sa sœur, l'ex-ministre et rescapée d'Auschwitz, Simone Veil-Jacob : celui des Invalides l'an dernier, comme celui du Panthéon il y a deux mois. « La modestie de Denise, que tous se plaisaient à souligner, l'a suivie jusqu'au bout. Elle n'aura pas même été effleurée par cette omission présidentielle », nous confiait, il y a peu, un grand écrivain.

Torturée par Klaus Barbie

C'est donc le moment de rembobiner – sans en rajouter – la pellicule jusqu'au

milieu de la Seconde Guerre mondiale. Les nazis occupent alors toute la France, avec le concours actif de leurs affidés vichystes. Automne 1943. Les rafles s'intensifient. À seulement 19 ans, "l'éclairieuse" scout Denise Jacob, née juive, s'engage dans la Résistance à Lyon.

Sa tâche consiste à transmettre des messages secrets pour le compte de l'organisation Franc-Tireur, puis pour les Mouvements unis de résistance, coordonnés notamment par Georges Guidollet. Mais huit mois de clandestinité plus tard, une mission de convoyage de matériel tourne mal. "Miarka" est arrêtée par les Allemands en juin 1944. Aux tortures infligées par Klaus Barbie à Lyon, succèdent l'internement à la prison de Montluc et la déportation en Allemagne – terminus aux camps de Ravensbrück puis Mauthausen. « Comme son amie [la résistante juive haut-savoyarde] Mila Racine, elle venait en aide aux déportées, épuisées », a rappelé vendredi, dans son allocution, Jean Lévy, président régional de l'association Fils et filles de déportés juifs de France. Mila Racine ne reviendra pas en France. Un bombardement lui sera fatal... Au deuxième étage du bâtiment des cellu-



■ À Montluc (Lyon 3^e). Laurent Vernay devant le portrait de sa mère. À droite, David, l'un de ses deux fils. Photo Pierre AUGROS

les de Montluc, et à l'initiative d'amis, la photo de Denise Vernay-Jacob avec notice biographique, a été installée dans la "cellule" où figurait déjà celle de Mila. « Ces retrouvailles sont importantes. Dans un écrit intime, maman avait demandé pardon à la mère de Mila, d'avoir survécu », nous fera savoir, après la cérémonie, Laurent Vernay, l'un des enfants de Denise, installé à Lyon. C'était avant tout cela, Denise Vernay : le

sens de la grande famille humaine. « S'aider les uns, les autres, voilà ce qu'elle nous a appris. » Parole de David, son petit-fils lyonnais de 21 ans. 21 ans, l'âge où, peu après la guerre, elle écrivait cette phrase, que nous lit Lucas, son autre petit-fils : « La profondeur, on la porte en soi. »

Nicolas BALLE

NOTE Pour visiter les dizaines de cellules honorant résistants et déportés à Montluc : <http://www.memorial-montluc.fr/>

SAMEDI 25 AOÛT 2018

LE PROGRÈS

MERCREDI 29 AOÛT 2018

LYON HISTOIRE

Shoah : en 1985, la colère noire du réalisateur Claude Lanzmann



■ Mort cet été, l'auteur (ici à Radio Lyon) du documentaire sur le génocide des Juifs d'Europe était venu présenter son travail en primeur dans un cinéma de Lyon. La séance fut un flop total. Photo d'archives LPR

« Je ne suis pas près d'oublier cette rencontre avec Claude Lanzmann ! Il était furieux et descendait verre de vin rouge sur verre de vin rouge pour calmer sa colère », sourit Jean Lévy, dans son appartement lyonnais aux placards garnis d'archives sur la Seconde Guerre mondiale.

« Il était furieux que personne ne s'intéresse aux rescapés des camps de la mort nazis »

La mort, cet été, à Paris, de l'auteur du documentaire *Shoah*, a rappelé au président régional de l'association Fils et Filles des déportés juifs de France⁽¹⁾, une séquence d'anthologie : « En 1985, Lanzmann était venu présenter *Shoah* au Cinéma national populaire (CNP), rue Édouard-Herriot (Lyon 1^{er}). Mais il n'y avait pas plus d'une dizaine de spectateurs dans la salle, dont mon épouse et moi-même. Alors, pendant la projection d'une partie de son œuvre, longue de dix heures, on l'a vu se lever pour partir dans une violente diatribe et s'écrier : "Aussi

peu de monde, c'est inadmissible !" ». Le réalisateur n'avait-il pas consacré onze années de sa vie à collecter, avec sa caméra, les témoignages de survivant(e) s juifs des camps de la mort nazis ? Une entreprise inédite, conçue entre autres pour couper l'herbe sous le pied de négationnistes alors en pleine reviviscence. À la fin de cette séance boudée par le grand public, le petit groupe de spectateurs avait rejoint un bar voisin, où le courroux du cinéaste s'amplifiait à mesure que se vidaient ses ballons de beaujolais ou de côtes-du-rhône.

Deux ans avant le procès de Klaus Barbie à Lyon

C'est une loi invariable de l'humanité que le génie a toujours un temps d'avance sur son époque. Ce très long documentaire précédait de deux ans la retentissante condamnation de Klaus Barbie à Lyon, en raison de ses activités criminelles sous l'Occupation, comme chef local de la

Gestapo (police politique allemande). Diffusé à la télévision en 1987, *Shoah* connaîtra finalement un succès international.

Ce monument d'images et de son – mais aussi de silences pudiques, lourds de sens –, fait aujourd'hui partie de notre patrimoine. Ainsi, le metteur en scène lyonnais Dominique Lurcel, directeur de la compagnie Passeurs de mémoire, se souvient-il du « choc ressenti » à la sortie du film : « Il y a eu un "avant" et un "après" Lanzmann. Incontestablement, cet homme a fait basculer l'approche documentaire de la question du génocide, entre autres par sa volonté de sauvegarder les traces du forfait et par cette parole donnée aux rescapé(e) s. Son chef-d'œuvre a ouvert la voie à d'autres travaux sur la transmission – indispensable –, de cette mémoire aux générations futures. »

Nicolas BALLE

(1) Un organisme fondé, au niveau national, par les "chasseurs de nazis" Beate et Serge Klarsfeld.

Hommage à une jeune femme juive alsacienne en Anjou en 1939, victime des persécutions raciales.

(par Franck MARCHÉ-ROUBAKOWITCH -8 mai 2018)



Fanny
SCHWAB en
famille, avant
1939

*Le 14 avril 1999, journée des Déportés à Distré.
M. Éric Tournon, le maire, permet le dévoilement de la plaque honorant
la mémoire de la famille BOMEISL-SCHWAB, cinq réfugiés
alsaciens français juifs. Sur la plaque est gravé le nom de Fanny
Schwab. À cette époque nous n'avions pas la certitude que cette jeune
femme fut arrêtée à Dampierre.*

*Cette famille arrive fin septembre 1939 à Distré. Dès octobre 1940, le
statut concernant les Juifs de France est promulgué avec la signature
du chef de l'État français.*

*Seuls la femme de Marcel Bomeisl (parti rejoindre les Forces
Françaises Libres en Angleterre), et leurs trois enfants, n'auront pas
leurs noms en tant que Juifs, sur les listes de la Préfecture. Et c'est
grâce à volonté de la commune de Distré et au silence bienveillant des
habitants qu'ils passèrent toute l'Occupation sans être inquiétés.*

*Malgré les interdictions des lois imposées par le gouvernement de l'État
français de Vichy
cette jeune femme, Fanny Schwab, 20 ans, trouve un emploi dans la famille
d'un propriétaire du vignoble et du château de Chaintres.*

*Elle doit prendre soin d'un bébé né en 1940
au foyer du couple franco-américain DE TIGNY.
L'enfant s'appelle Gael. Il gère toujours le domaine de Chaintres
mais vit principalement en Suisse ou en Dordogne.
Nous aurions souhaiter le voir parmi nous même s'il
était trop jeune pour se souvenir de la douceur de sa Nounou*

Un article de presse de l'an passé, relatant la pose d'une plaque en hommage à six ados juifs arrêtés à Saumur puis déportés, rappelle à madame Mary dont les enfants gèrent le domaine de La Cune à Chaintres le souvenir d'une jeune fille dont elle ne connaît que le prénom : Fanny. Le hasard de cette rencontre me permet de mener des recherches. Fanny Schwab est bien domiciliée à Dampierre : une archive de cette commune datée de 1941 précise qu'elle a demandé à la préfecture une carte d'identité.

Mme Mary et sa sœur se souviennent encore de cette jeune femme qui promenait un bébé dans le bourg. Puis un jour Fanny disparaît.

Nous sommes en juillet 1942.

L'ordre a été donné par le Préfet régional d'arrêter les Juifs étrangers dans le Grand Ouest. De les interner au Grand Séminaire d'Angers.

La police et la gendarmerie françaises doivent prêter leur concours à la Gestapo et à la feldgendarmerie.

La rafle commence le 15 juillet entre 20h et minuit et se poursuit le lendemain matin dès cinq heures.

Plus de 900 israélites arrivent par camions, par trains de Tours, de Poitiers, de Nantes, du Mans, de Laval, de Rennes. Ils sont entassés dans ce vaste bâtiment, le Grand Séminaire, réquisitionné par les Allemands : les jeunes séminaristes sont en vacances.

Femmes et hommes sont séparés.

Les conditions d'hygiène et de nourriture sont déplorables.

La police française est chargée de la surveillance.

Le 20 juillet femmes et hommes valides âgés de 14 à 55 ans, juifs français comme juifs étrangers, sont conduits par cars et camions, au lieu dit « le quai de Maroc ».

Dans les wagons destinés aux marchandises et au transport de chevaux, on entasse entre quarante et cinquante personnes.

Ce 20 juillet 42 il fait une chaleur de canicule.

Sans eau, sans nourriture, les quelques huit cents déportés partent sous escorte allemande vers Drancy où l'on descend une vingtaine de personnes pour vérification de nationalité.

Les autres passagers continuent leur trajet, pendant trois jours et trois nuits, vers un pays de l'est de l'Europe où on leur a fait croire qu'ils travailleront aux moissons !

Mais la destination n'est autre que le camp d'extermination d'AUSCHWITZ.

Fanny Schwab est dans ce transport.

Elle ne survivra que quelques mois aux conditions épouvantables de l'enfer concentrationnaire. Fanny comme des millions d'autres victimes eut une vie inaccomplie. Nous essayons aujourd'hui de nous en souvenir. Dampierre se trouve ainsi la garante de sa mémoire.

Hommage a été rendu à La Rochefoucauld près d'Angoulême le 8 juin à Francine Christophe et à sa mère, survivantes de Bergen-Belsen et qui furent arrêtées dans cette commune avant la rafle du 16 juillet. Francine a vu arriver dans les camps du Loiret les enfants du Vel d'Hiv et les a vus partir pour Drancy et Auschwitz. La grève de la SNCF ne m'a pas permis de me rendre à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative et mon message a été lu.

Chère Francine Christophe,

Je suis désolé de ne pouvoir vous délivrer ce message de vive voix; nous devons cette situation à la grève qui perturbe la SNCF; mais les trains vous savez ce que c'est depuis votre enfance quand ils ne cessaient jamais d'emporter les Juifs vers une station terminus. Vous avez connu Drancy, les camps du Loiret, Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Vous êtes une des derniers témoins vivants à avoir vu déporter les milliers d'enfants de la rafle du Vel d'Hiv; votre mère et vous avez connu pendant deux ans l'angoisse d'être déportées à l'est à Pitchipoi; mais non, vous n'avez pas été déportés vers l'Est mais vers le Nord au camp de Bergen-Belsen comme un certain nombre d'enfants dont le père était prisonnier de guerre en Allemagne. Vous avez été préservées d'une sélection impitoyable grâce aux conventions de Genève; mais pendant près d'un an vous avez souffert des conditions lamentables de votre détention dans un immense mouiroir où vous creviez de faim. Vos compagnons de misère déportés de France, votre mère et vous avez été libérées par l'Armée Rouge après une épopée ferroviaire qui vous a conduite jusqu'à Trobitz encore plus à l'Est.

Survivante de la Shoah à un âge où s'impriment les images fortes, de protagoniste de cette immense tragédie, vous en êtes devenue en France un témoin majeur qui s'exprime par la poésie, par le théâtre, par le récit, par la prise de parole même et surtout devant les Présidents de la République et devant la France entière. Merci pour votre talent, pour votre dévouement et pour votre mémoire.

En ce lieu où vous fûtes arrêtée avec votre mère à qui vous devez deux fois la vie, cette plaque est un témoignage modeste mais exemplaire de reconnaissance envers deux personnalités d'exception : sans Marcelle Francine se serait pas là et sans Francine il manquerait un pan entier de notre mémoire de la Shoah.



Beate et Serge Klarsfeld ont été invités par la Consule Générale de France à New York, Anne-Claire Legendre, pour tenir une conférence le 28 juin à l'intention des amis du Consulat (lequel est situé dans un bel hôtel particulier de la 5ème avenue). La salle de réception du Consulat était si remplie qu'une seconde salle a dû être ouverte avec TV.



LES FFDJF, TOUJOURS AUX CÔTÉS DES « ROMS »

Le 2 août, Beate Klarsfeld s'est rendue à Auschwitz-Birkenau, où elle était invitée à prononcer le principal discours en hommage aux 8 000 Roms restés encore vivants dans le camp et qui furent exterminés le 2 août 1944. La cérémonie s'est déroulée devant une nombreuse assistance. Rappelons qu'en octobre 1992 les FFDJF avaient été arrêtés à Rostock où ils s'étaient rendus en autocar pour défendre les Roms assassinés par l'extrême droite de l'est de l'Allemagne réunifiée.



Nous avons protesté auprès du Maire de Septfonds, du Président du Conseil Départemental du département et du Préfet du Tarn-et-Garonne contre l'implantation d'un élevage porcin sur l'emplacement du Camp. Les autorités compétentes nous ont répondu en nous garantissant que le mémorial rappelant l'existence de ce camp (par lequel sont partis vers Drancy 211 Juifs dont 34 enfants) serait sécurisé. Je vous donne à lire cette réponse qui m'a convaincu que le respect des lieux de mémoire ne pouvait d'une façon exclusive aller à l'encontre du développement d'une commune ou d'une région.



Montauban, le 23 JUL. 2018

M. Serge Klarsfeld
Président de F.F.D.J.F.
32, rue de la Boétie
75008 - PARIS

Pôle Développement et équilibre des territoires
Direction de l'agriculture et de l'environnement

Dossier suivi par Pla Vincent
05 63 91 77 36
vincent.pla@ledepartement82.fr

DAE - CL/VP - 2018 - 393

Objet : Extension des bâtiments du GAEC de Saintou à Septfonds, Camp de Judes

P.J. : Courrier à l'attention de M. le Préfet

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 19 juin 2018, vous avez souhaité attirer mon attention sur un projet d'extension d'élevage sur la commune de Septfonds, à proximité du camp de Judes.

Soyez assuré de l'émotion suscitée par la lecture de votre lettre et des documents joints, relatifs aux victimes de l'antisémitisme rassemblées au camp de Septfonds avant leur déportation.

Le projet que vous contestez est porté par une exploitation familiale, le GAEC de Saintou, qui souhaite développer sa ferme d'élevage de porcs charcutiers et de bovins allaitants sur ses terres.

Je tiens à vous rappeler brièvement quelques éléments de ce dossier.

La demande d'extension portée par le GAEC de Saintou est soumise à une autorisation d'exploiter et a, comme l'exige la procédure, fait l'objet d'une consultation publique. De mi-septembre à mi-octobre 2017, des registres ont recueilli les observations dans les mairies de Septfonds, de Montalzat et de Montpezat-de-Quercy.

De plus, l'exploitation de porcs naisseurs engraisseurs est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ; son implantation devait nécessairement être compatible avec le document d'urbanisme de la commune de Septfonds.

La problématique que vous soulevez a bien été prise en compte dans le cadre de l'élaboration puis de l'instruction du projet puisque le conseil municipal de Septfonds, bien qu'ayant émis un avis favorable pour l'extension de l'exploitation, a exigé, compte tenu de la proximité de ce lieu de mémoire qu'est le mémorial du Camp de Judes, une application stricte des mesures de protection environnementale, de traitement des effluents et du plan d'épandage des lisiers.

Hôtel du Département
100 boulevard Hubert Guoze
B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN CEDEX

courrier@ledepartement82.fr

Tél. : 05 63 91 82 00

Fax : 05 63 03 28 52



Le bureau d'étude Artifex a été missionné pour réaliser le dossier de demande d'enregistrement du projet auprès de la Préfecture. Parmi les éléments étudiés, ce rapport d'expertise a émis, après une analyse approfondie, des conclusions concernant les aspects les plus susceptibles d'avoir un impact négatif sur le mémorial du Camp de Judes.

Ainsi, d'après les résultats de ce rapport, les relevés acoustiques réalisés sur le site du projet et à proximité respectent tous les valeurs réglementaires. Il conclut également au fait que les odeurs issues du site et qui sont celles du fourrage, du cheptel, du fumier et du lisier, sont cohérentes avec l'activité et l'environnement agricole. De plus, ce projet, situé à 530 m au Nord-Est du Mémorial du Camp de Judes, n'est pas concerné par le périmètre de protection des Monuments Historiques.

Enfin, les aspects paysagers et patrimoniaux ont fait l'objet d'une étude spécifique qui conclut que l'implantation du GAEC de Saintou ne met pas en péril l'intérêt historique de la totalité du site et que son extension engendrera peu d'effets sur l'environnement visuel.

Des mesures de compensation sont préconisées, comme le respect des proportions du bâtiment d'élevage à construire et le renforcement de la bande boisée en place, qui offrira un écran de verdure.

Ces conclusions ont amené la Préfecture à émettre un avis favorable quant à ce projet d'extension, d'autant que le GAEC s'inscrit dans une démarche de qualité en vue de l'obtention du Label Rouge pour ses porcs charcutiers. Cette labellisation est garante de conditions de vies plus respectueuses du bien-être des animaux.

Un arrêté préfectoral d'enregistrement autorisant l'exploitation par le GAEC de Saintou a été signé le 21 décembre 2017.

Aucun recours n'a été déposé auprès de la juridiction administrative dans le délai légal de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de ces décisions.

Par conséquent, il ne m'est pas possible de m'opposer à un projet déjà autorisé et qui, par son contenu, devrait permettre de sécuriser le fonctionnement d'une exploitation agricole familiale dans le souci d'une production de qualité.

Néanmoins, étant très sensible aux arguments développés dans votre courrier, j'ai souhaité interpellé monsieur le préfet pour lui demander d'être particulièrement attentif à ce que les mesures de compensation soient, d'une part, les plus appropriées et, d'autre part, pleinement appliquées, afin de protéger au mieux le site du mémorial et par la même de respecter les symboles qu'il représente ainsi que le souvenir des victimes.

Vous trouverez ci-joint une copie de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Christian ASTRUC

7 NOVEMBRE 1963 : MARIAGE • 7 NOVEMBRE 1968 : LA GIFLE • IL Y A 55 ET 50 ANS !

Plein cadre

Reportage



Retrouvez les vidéos de notre rencontre avec le couple Klarsfeld

Le jour où sa gifle changea l'histoire

Il y a cinquante ans, Beate Klarsfeld administrait une gifle au chancelier allemand Kiesinger, ancien cadre nazi. Cet acte a marqué le début de la traque des Klarsfeld des hommes d'Hitler



Beate et Serge Klarsfeld, rue de la Boétie à Paris, siège de leur association, Fils et Filles des déportés juifs de France. PHOTO: THIERRY GROMAK

ODILE FAURE,
ENVOYÉE SPÉCIALE
o.faure@sudouest.fr

Beate Klarsfeld le reconnaît elle-même. Dans le monde entier, pour les anciennes générations, son nom est associé à cette fameuse gifle qu'elle a administrée au chancelier de la république fédérale d'Allemagne, Kurt Kiesinger, le 7 novembre 1968 au congrès de la CDU à Berlin. C'était l'époque où les militants de la droite allemande criaient « À bas les rouges, ce sont tous des Cohn-Benditen ! » (1).

Beate Klarsfeld en avait fait la promesse en plein mai 68 en Allemagne devant une foule d'étudiants. « Pour briser le mur du silence qui entoure le passé nazi de Kiesinger, je vous donne aujourd'hui ma parole que je giflerai le chancelier en public. »

Le 7 novembre 1968, elle ne peut pas reculer. Avec son mari, Serge Klarsfeld, elle a mis au jour le passé de ce représentant du peuple allemand. Kurt Kiesinger était chargé de la diffusion sur les ondes de la propagande nazi antijuive et ce, en dé-

pit des informations qui lui étaient parvenues sur le massacre des juifs connu dès 1942.

Ce jour-là, elle se fait passer par une journaliste, ayant pris le soin d'obtenir la complicité d'un photographe professionnel pour immortaliser l'événement. Elle parvient à passer les barrages de la sécurité qui entourent le congrès. À la tribune, Kiesinger est entouré des cadres du parti.

Beate parvient à se glisser près de la tribune, son bloc-notes à la main. Elle feint de faire signe à un collègue et demande d'un signe de la main si elle peut le rejoindre sur la tribune. Elle se glisse derrière Kiesinger, il se retourne. Elle le frappe, en criant « Nazi, Nazi ! », ratant un peu sa joue et touchant l'œil. Le photographe déclenche un peu trop tard, mais la photo est bonne. C'est réussi. Beate est ensuite arrêtée et condamnée à un an de prison ferme (peine qu'elle n'effectuera pas).

Force et retentissement

50 ans après, à Paris, dans les bureaux de l'association Fils et Filles de déportés juifs de France qu'elle a monté avec son mari, rue de la Boé-

tie, la grande dame élégante de 79 ans raconte inlassablement. « En Allemagne, nous avons changé beaucoup de choses au niveau historique : faire juger des criminels nazis allemands en Allemagne même. La gifle a quand même marqué l'histoire. »

Pour le couple Klarsfeld, l'acte spectaculaire a permis d'avancer. « Cette gifle a donné de la force et du retentissement à notre action. Pour que la presse et les médias en tiennent compte ainsi que le grand public, il fallait une action spectaculaire. Nous avons vu l'inefficacité de l'appel à la

« La reconnaissance de la République, c'est la meilleure récompense », explique Serge Klarsfeld qui est grand officier de la Légion d'honneur, grand croix de l'ordre national du Mérite. Quant à son épouse, elle a été faite commandeur de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre national du Mérite. En somme, depuis Valéry Giscard-D'Estaing, tous les présidents de la V^e République les ont

raison et à l'intelligence », dit Serge, devenu avocat.

« Nous avons fait beaucoup d'écrits historiques, des livres, des brochures, j'ai fait toutes les universités en Allemagne, j'ai vu des parlementaires, écrit à de nombreux journalistes, poursuit Beate. Ils nous répondaient tous : "Monsieur Kiesinger est élu démocratiquement, que voulez-vous." Ils ne voulaient pas en parler, surtout la presse. Nous avons compris qu'il fallait agir différemment. »

« Nous avons discuté pour savoir quel était l'acte violent adéquat, sans

décorés. C'est en France que leur notoriété est la plus grande. Ils continuent d'y mener un combat contre l'extrême droite et contre l'extrême gauche de Mélenchon.

En Israël aussi, leur combat a été maintes fois salué. L'État les a fait « citoyens » de ce pays. Un pays qu'ils soutiennent sans faille, car ils ne se résolvent pas à entendre encore des Israéliens se faire traiter de « sales Juifs », selon l'avocat.

qu'il ne soit trop violent, car il ne faut pas oublier que cette année-là, Martin Luther-King avait été tué, Robert Kennedy avait été tué. Il y avait beaucoup de sang qui coulait. La gifle, c'est surtout Beate qui se mettait en danger, car les gardes du corps étaient là. Lui, il risquait une gifle, elle, d'être abattue. Mais une gifle d'une jeune femme de 29 ans à un homme de 65 ans, c'était la gifle que la fille donne à son père. Et ça, c'est fort ! »

Ensuite, partout où Kiesinger va, Beate s'y rend. Jusqu'à faire campagne contre lui, dans la même circonscription et en faveur de Willy Brandt en 1969. Ce dernier est élu chancelier. « On a aidé à écarter démocratiquement Kiesinger et à faire en sorte que les néonazis n'entrent pas au Parlement », précise Serge Klarsfeld.

Un geste fondateur

À l'époque, Beate et Serge Klarsfeld sont déjà parents du petit Arno et parcourent le monde à la recherche de preuves. Le dossier Kiesinger, c'est Serge qui est allé le chercher dans les archives à Washington. Meticuleux, opiniâtres, travailleurs, ils sont plus que des lanceurs d'alerte. De nombreux survivants et descendants de déportés comptent sur eux.

La gifle est l'acte fondateur. La lutte ne finit plus. La traque des anciens nazis nommés à de hautes fonctions

« Une gifle d'une femme de 29 ans à un homme de 65 ans, c'était la gifle que la fille donne à son père »

continue. Il y a eu Ernst Achenbach, en 1970, chef de l'ancienne section politique de l'ambassade allemande pendant la guerre que Willy Brandt nomma commissaire européen avant de renoncer. Il avait coopéré à la persécution antijuive en France.

Puis la liste ne cesse de s'allonger. Les anciens dignitaires sont démasqués dans tous les pays où ils cherchent à se fondre : Lischka, Barbie, Brunner, Bousquet, Papon, Rauff, Mengelé, Touvier... Ils sont à l'origine ou ont participé à leurs procès.

Fils d'un juif déporté, arrêté en 1943 à Nice, jamais revenu d'Auschwitz, Serge Klarsfeld, qui a échappé à cette arrestation œuvre encore pour la reconnaissance des droits des survivants et de leurs descendants. Toute sa vie, Beate a mené de front sa vie de femme et de combattante, n'hésitant pas à s'enchaîner.

L'Allemande et le Juif ont formé un couple à tout point romanesque (2). Aujourd'hui, ils se rendent dans le monde entier pour parler de leur lutte et invitent tous les jeunes à s'engager. « Le monde dans lequel ils vivent est fragile, il faut le défendre. » Très sollicités pour des préfaces, des interventions, ils fuient les mondanités mais sont toujours ouverts pour faire essaimer leurs idées.

(1) Beate et Serge Klarsfeld, « Mémoires » chez Fayard, mars 2015 ; (2) Deux téléfilms ont retracé leur histoire : « The Beate Klarsfeld Story » avec Farrah Fawcett et « La Traque ».

Par Claude Bochurberg

HÉLÈNE
GRADSZTAJN

HOMMAGE

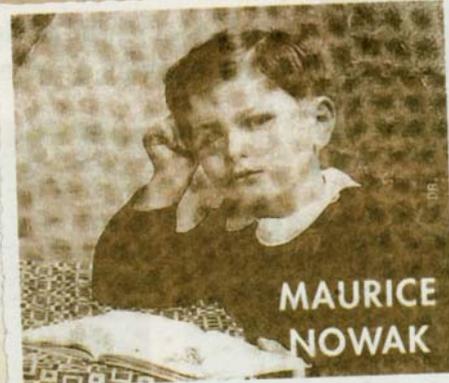
Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Hélène Gradsztajn, et était née le 27 juillet 1932 à Paris. Hélène fut déportée à Auschwitz avec ses cousins Henri et Thérèse, le 16 septembre 1942, par le convoi 33. Les parents d'Henri et Thérèse avaient été déportés avec eux. La famille habitait rue Cauchois dans le 18^e arrondissement. C.B.



FANNY ET CÉCILE RAJNGEWIC

HOMMAGE

Ces deux sœurs, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Fanny et Cécile Rajngewic, et étaient nées respectivement, le 25 mars 1928 à Lemberg, et le 22 février 1931 à Paris. Toutes deux ont été arrêtées en Vendée, et déportées à Auschwitz, le 20 mai 1944, par le convoi 74. Leur frère, Salomon, âgé de 18 ans avait lui été déporté par le convoi 60. C.B.

MAURICE
NOWAK

HOMMAGE

Ce bel enfant, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Maurice Nowak, et était né le 30 avril 1933 à Paris, où il demeurait rue des Archives. Elève au collège Arago, il fut arrêté avec sa mère, lors de la rafle du Vel d'Hiv le 16 juillet 1942. Il fut déporté à Auschwitz, le 17 août 1942, par le convoi 20. C.B.



PAUL ZILBERAS

HOMMAGE

Ces deux frères, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Léon et Paul Zilberas, et étaient nés à Paris respectivement, le 19 octobre 1931, et le 28 juin 1933. Tous deux furent déportés à Auschwitz, avec leur mère, le 16 septembre 1942, par le convoi 33. La famille habitait rue de la Pointe à Ivry. C.B.

Extrait Code général des impôts

V. Majoration pour les titulaires de la carte du combattant ou de pensions militaires d'invalidité

120

Le f du 1 de l'article 195 du CGI prévoit que les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, âgés de plus de 74 ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, bénéficient d'une demi-part supplémentaire de quotient familial.

Le même avantage est accordé aux veuves âgées de plus de 74 ans de personnes mentionnées ci-dessus. Cette disposition implique que le défunt ait bénéficié, au moins au titre d'une année d'imposition, de la demi-part supplémentaire.

Pour bénéficier de cette mesure, les contribuables doivent remplir deux conditions.

A. Être âgés de plus de 74 ans

150

Cette situation est appréciée au 31 décembre de l'année d'imposition.

Remarque : L'article 4 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 abaisse à 74 ans, au lieu de 75 ans, l'âge à partir duquel la demi-part pour les titulaires de la carte du combattant ou de pensions militaires d'invalidité est accordée.

B. Être titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie aux militaires invalides ou victimes de guerre

160

Être titulaires :

- soit de la carte du combattant visée à l'article L. 253 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Il est admis que la majoration de quotient familial s'applique pour l'imposition des revenus de l'année au cours de laquelle la demande de carte aura été déposée ;

- soit d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Ainsi, un ancien déporté du travail en Allemagne âgé de plus de 75 ans bénéficie de la demi-part supplémentaire de quotient familial prévue au f du 1 de l'article 195 du CGI s'il est titulaire d'une pension d'invalidité prévue par le code des pensions militaires d'invalidité ou s'il a obtenu, ultérieurement à la réquisition en Allemagne, la carte du combattant dans les conditions fixées à l'article R. 224 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ou à l'article R. 227 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (RM Méhaignerie, n° 2620, JO AN du 28 novembre 1988, p. 3420).

Aux termes des dispositions du f du 1 de l'article 195 du CGI, les contribuables âgés de plus de 75 ans qui sont titulaires, soit de la carte du combattant prévue à l'article L. 253 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, soit d'une pension servie en vertu des dispositions du même code, ainsi que leurs veuves sous la même condition d'âge, bénéficient d'une majoration de quotient familial d'une demi-part. Ne sont donc pas concernés par cette mesure, quelle que soit la forme de versement des pensions dont ils bénéficient, les orphelins de guerre bénéficiant d'une aide financière au titre du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 et du décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004 (RM de Courson, n° 103051, JO AN du 03 avril 2012, p. 2759)

**IL Y A 21 ANS,
LES FFDJF
AU CAPITOLE
À WASHINGTON !**



NE MANQUEZ PAS LE PROCHAIN NUMÉRO PRÉVU EN **DÉCEMBRE 2018**